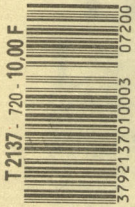


RASSEMBLEMENT POUR UN REVENU MINIMUM  
AU MOINS ÉGAL AU SMIC 8 OCT. PALAIS-ROYAL 14 H



le monde  
**Libertaire**

ISSN 0026-9433

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°720 JEUDI 6 OCTOBRE 1988 10,00 F

# « SOLIDARITE

# AVEC

# LES

# RICHES »

**BUDGET  
89**



## Editorial

Vous avez vu « La dernière tentation du Christ » de Martin Scorsese ? Non. Moi, non plus. Et tous les ratichons qui en demandent l'interdiction ne sont pas plus avancés. Est-ce que cela les gênent ? Pas du tout ! Les Decourtray et Lustiger, maillots pourpres de l'équipe Jean-Paul II, tentent donc une échappée dans l'hystérie pour détacher les concurrents intégristes. C'est la dernière tentation inquisitoriale de l'Eglise. Sans doute, pas l'ultime.

« La liberté spirituelle de millions (...) de disciples du Christ » serait « blessée » par le film. En revanche, l'interdiction d'une œuvre quelconque ne porterait pas atteinte à la liberté spirituelle de ces mêmes disciples. Et à la nôtre, incroyants ? « La mort de Jésus (appartient) à la foule innombrable de ses disciples », écrivent-ils également. Mais Scorsese n'est-il pas chrétien, ancien séminariste de surcroît. Alors, cette mort ne lui appartiendrait plus, à lui, individu parmi cette « foule ». Et aux musulmans, dont Jésus est un prophète parmi les autres ? Dépossédés, eux aussi. Appelant alors à « la vérité du témoignage évangélique », ces « saints hommes » se livrent à un pieux mensonge. Seront-ils absous ? Tout en doutant de la véracité du « témoignage évangélique », on peut les mettre au défi d'avancer une seule ligne dans ces fameux évangiles sur la « psychologie » du dénommé Jésus. Était-il pervers, fétichiste, introverti ? nul ne le sait et ne le saura.

En fait, ils nous rejouent le fameux débat sur le sexe des anges : Jésus est-il homme avant d'être Dieu, le contraire, ou encore Dieu et homme. Des milliers de gens ont été trépassés dans les siècles passés pour n'avoir pas donné la bonne réponse au bon moment : brûlés, écartelés, torturés, afin de confesser leur erreur profonde. Jésus-homme a-t-il été tenté, et a-t-il succombé aux charmes de Marie-Madeleine ? Oui, dit Scorsese. Non, tonne di Falco, porte-parole de service de l'épiscopat français, appelant à la croisade contre « un film athée, une insulte à l'histoire sainte » dont le héros (Jésus) est un « hystérique » et le réalisateur « un imposteur ».

L'Eglise se révèle ainsi telle qu'elle est pour ne pas perdre les quelques bons clients qui lui restent et qui pourraient, choqués, tomber dans les bras des intégristes. Il faut donc hurler avec les loups, qu'on brûle la pellicule démoniaque... le réalisateur n'échappant que de peu au même sort par simple concession aux mœurs de l'époque. Ah ! l'Eglise n'est plus ce qu'elle était. Elle a les tentations, pas les possibilités des temps jadis !

Que Jésus, ou celui qui se faisait appeler ainsi il y a 2 000 ans, ait péché une pécheresse... quoi de plus naturel ? La mauvaise foi, pardon mes cardinaux, de ces censeurs me surprendra toujours. Et Dieu dans tout cela ? N'a-t-il pas été tenté, n'a-t-il pas péché avec Marie ? D'accord c'est l'Esprit saint qui a « engrossé » une vierge, mais, suivant en cela le dogme de la Sainte Trinité, on pourrait imaginer une « fameuse partouze ». Quelque peu incestueuse, de plus, le Père, le Fils, la Mère et le Saint Esprit...

« Notre Père qui êtes aux cieux / Restez-y / Et nous nous resterons sur la terre (...) » (Prévert)

F°P.2520



# communiqués sommaire

### • TOULON

Le groupe région toulonnaise tiendra un stand le samedi 22 et le dimanche 23 octobre au « Forum des associations », Parc des expositions de Sainte-Musse, à Toulon (entrée libre).

### • LYON

La liaison Lyon qui vient de se créer appelle les sympathisants libertaires de la région à prendre contact avec elle en écrivant aux Relations Intérieures qui transmettront.

### • PARIS

Des militants de la Fédération anarchiste viennent de créer un nouveau groupe sur Paris, du nom de « Ned Ludd ». Les sympathisants désirant entrer en contact avec le groupe peuvent écrire aux Relations Intérieures qui transmettront.

### • LILLE

Se voulant avant tout un véritable service de documentation anarchiste, la bibliothèque du Centre culturel libertaire Benoît-Brouchoux compte à ce jour un millier de titres. Ses rayons peuvent encore s'élargir grâce à vos dons... Alors n'hésitez pas ! Socialisez votre bibliothèque personnelle en la confiant au Centre culturel libertaire, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille ! D'autre part, voici le programme de « La voix sans maître » (émission du groupe Benoît-Brouchoux, tous les vendredis de 21 h à 23 h sur 91.4 MHz). A l'émission du 7 octobre, il sera question de chômage, de travail précaire et de revenu minimum... Attention ! « La voix sans maître » risque de changer d'horaire à partir du 1<sup>er</sup> octobre (20 h à 22 h), renseignez-vous !

### • NANTES

Le groupe de Nantes de la Fédération anarchiste continue son émission de radio (« Magazine libertaire ») sur Radio Alternantes (97.5 MHz), le samedi de 12 h à 13 h. Vous pouvez également commander le n° 4 du « Farfadet » contre 6 F en timbres en écrivant à : « Magazine libertaire » / Radio Alternantes, 19, rue de Nancy, 44300 Nantes.

### • GRASSE

Exposition au local du groupe de Grasse à son local « La commune », 4, rue Porte-Neuve. Art pictural du créateur Armand (peintre mentaliste et surréaliste). Horaires d'ouverture : le mercredi 21 septembre, de 10 h à 17 h ; le vendredi 23 septembre, de 19 h à 22 h ; le samedi 24 septembre, de 9 h à 12 h, de 15 h à 19 h ; le dimanche 25 septembre, de 11 h à 17 h ; le mercredi 28 septembre, de 10 h à 17 h ; le samedi 1<sup>er</sup> octobre, de 9 h à 17 h. Dans le cadre de la clôture de l'exposition, une soirée cabaret est organisée le samedi 1<sup>er</sup> octobre, à 21 h 30, au profit de « La commune », avec le chanteur Parois Tule.

### • RENNES

Le groupe de Rennes de la Fédération anarchiste organise, le mercredi 12 octobre, à 20 h 30, à la Maison du Champ-de-Mars, une réunion-débat, précédée de la projection d'un film vidéo sur le thème volontairement très large : « L'anarchisme aujourd'hui ».

### • MONTARGIS

Les libertaires intéressés par la propagande anarchiste sur l'est du Loiret peuvent contacter la liaison FA de Montargis par l'intermédiaire des Relations Intérieures qui transmettront.

PAGE 1 : Editorial — PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Economie : Le budget 1989 — PAGE 4, Luttons : Les infirmières se rebiffent, Les postiers aussi, La lutte des infirmières à Bordeaux, La journée d'actions de la CGT, En bref — PAGE 5, Société : Gérard Caro, Nouveaux du front, Neuvy-Bouin antinucléaire, Humeur — PAGE 6, Société : Mouvement, militance, dérive, Sur l'avortement — PAGE 7, Social : Bande F.M., « Le RMI, base d'une nouvelle négociation sociale » — PAGE 8, Dans le monde : Haïti, Corée du Sud — PAGE 9, Dans le monde : Suisse, terre d'asile, Communiqués, Revue de presse — PAGE 10, Histoire : Révolution française ; de la consommation au droit à l'existence — PAGE 11, Expressions : Cinéma, Espéranto, Extrait des programmes de Radio-Libertaire — PAGE 12, Dans le monde : La mort d'un empereur.

## Souscription

Sous les pavés... un livre. Les émissions « Femmes libres », « Chronique du lundi », « Blues en liberté », « Chronique syndicale » de Radio-Libertaire, le groupe Pierre-Besnard de la Fédération anarchiste fêtent les 20 ans de Mai 68 en allant à la rencontre de quelques-uns et quelques-unes de ces anonymes qui ont été les véritables « acteurs » et « actrices » de Mai 68. Les témoignages de nos rencontres seront publiés à l'automne prochain. Pour nous aider à les faire paraître, nous lançons une souscription de 50 F minimum. Les chèques sont à libeller à l'ordre de H. Lenoir et à adresser à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

## éditions

### • CASSETTES

« Paroles d'un anarchiste », un entretien de 2 heures avec Maurice Joyeux, une réalisation du Centre culturel libertaire Benoît-Brouchoux. Disponible au 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille ; au prix de 80 F les 2 cassettes (prévoir 7 F pour les frais de port).

### • BROCHURE

Les éditions Partage Noir viennent de faire paraître une brochure intitulée « Erich Mühsam (1878-1934) ». Cette brochure est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 9 F.

### • « CONTRE VENTS ET MARÉES »

Le numéro 51 de « Contre vents et Marées », journal d'humeur anarchiste de Bourgoïn-Jallieu, Chambéry et Lyon vient de sortir. Il est possible de se le procurer en écrivant à : « Contre Courants », La Ladrère, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoïn-Jallieu (le prix est de 5 F le numéro et de 50 F l'abonnement pour un an).

### • BROCHES

Le groupe de Toulon diffuse des brochures : étoile noire, étoile rouge et noire, deux mains brisant un fusil (8,50 F l'unité à partir de 5 exemplaires). Les chèques sont à rédiger à l'ordre de NAPPI et à adresser à : CECL, immeuble La mer, rue Montébello, 83000 Toulon.

## liste des permanences des groupes f.a.

### RÉGION PARISIENNE

#### PARIS

Groupe « Louise-Michel », Paris 18<sup>e</sup> : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.  
Groupe « Voline », Paris 20<sup>e</sup> : permanences les jeudis à 20 h 30, au 26, rue Piat, 75020 Paris.

#### BANLIEUE

• Seine-et-Marne  
Groupe « Sacco-Vanzetti » de Chelles : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emile, 77500 Chelles.

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Arcueil : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois.

#### • Yvelines

Liaison « Georges-Brassens » de Rambouillet : permanences tous les samedis matin sur le marché de Rambouillet.

#### • Hauts-de-Seine

Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 46.88.48.58.

#### • Val-d'Oise

Groupe « Haro » d'Argenteuil : permanences tous les premiers dimanches matin au marché Héloïse, à Argenteuil.

Groupe de Sarcelles : permanences tous les premiers dimanches de chaque mois, de 11 h à 12 h, au marché de Lochères (à côté de la Poste)

## liste des groupes f.a.

### PROVINCE


#### • GROUPES

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charentes-Maritimes : Rochefort/Marenne — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartre — Finistère : Brest — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Isère : Bourgoïn-Jallieu, Grenoble — Loire : Saint-Etienne — Loiret : Montargis — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz, Thionville — Nord : Lille (deux groupes), Dunkerque — Oise : Beauvais — Pas-de-Calais : Boulogne — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Rouen, Le Havre — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vendée : La Roche-sur-Yon — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

#### • LIAISONS

Hautes-Alpes : Briançon — Alpes-Maritimes : Grasse, Nice — Ardèche : Tournon — Ardennes : Liaison des Ardennes — Aveyron : Millau, Sainte-Affrique — Charente : Angoulême — Charentes-Maritimes : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio, Bastia, Porto-Vecchio — Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc — Doubs : Pontarlier — Eure : Evreux — Gironde : Saint-Médard-en-Jalles — Hérault : Béziers — Jura : Liaison Jura — Loire-et-Cher : Blois — Loire-Atlantique : Nantes, Saint-Nazaire — Morbihan : Lorient — Nord : Douai — Pyrénées-Atlantiques : Pau — Bas-Rhin : Scherwiller, Ingwiller — Haute-Saône : Liaison Haute-Saône — Savoie : Chambéry — Haute-Savoie : Annecy — Tarn : Liaison Tarn — Tarn-et-Garonne : Montauban — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer — Vosges : Saint-Dié, Liaison Vosges.


PAROLES D'UN ANARCHISTE



maurice joyeux

Centre culturel libertaire - Benoît-Brouchoux

Erich Mühsam (1878 - 1934)



Partage Noir

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,  
145, rue Amelot, 75011 Paris (M<sup>e</sup> République)  
Tél : (16.1) 48.05.34.08

**Abonnez vous !**

**LE MONDE LIBERTAIRE**  
Rédaction-Administration  
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
Code postal..... Ville.....  
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien  
Chèque postal  Chèque bancaire  Autre

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin  
Pour tout changement d'adresse,  
joindre la dernière bande de routage.

**Souscription**

Les éditions du Monde libertaire vont faire paraître le tome II des « Souvenirs d'un anarchiste » de Maurice Joyeux. Le prix de souscription de l'ouvrage est fixé à 100 F. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Patrick Marest, et à envoyer à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11<sup>e</sup>  
Directeur de publication : Maurice Joyeux  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19<sup>e</sup>  
Dépôt légal 44 149 — 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 — Publ Routage  
Diffusion SAEM Transport Presse



BUDGET 1989

# La bataille des salaires ne fait que commencer

**L**E gouvernement de tous les renoncements. Voilà bien comment s'affirme aujourd'hui l'équipe Rocard dans le domaine économique et social. Coup sur coup, le « plan emploi » et le projet de budget 1989 attestent de la soumission des socialistes aux pressions patronales.

**Fausse embellie**

Flash-back, à la veille des présidentielles de 1988, Chirac pavaise : la France et ses entreprises « libérées » créent des emplois. De fait l'enquête annuelle de l'INSEE sur l'emploi montre que de mars 1987 à mars 1988, 125 000 emplois salariés nets ont été créés. Mais, paradoxalement, ce succès apparent n'a rien de réjouissant. D'abord parce que ces fameux emplois créés sont essentiellement des emplois précaires du tertiaire, notamment des postes d'« employés » attribués à des femmes jeunes et peu diplômées. D'ailleurs, pendant la même période, le nombre de travailleurs intérimaires fait un bond de 39%, le travail à temps partiel progresse également, tandis que les cycles chômage-stage, chômage-contrat à durée déterminée se multiplient. Deuxième point noir : ces créations d'emplois résultent moins d'une dynamique économique que d'une orchestration politique. Comme en 1981 ou en 1986, la gestion sociale du chômage bat son plein à la veille des élections : de mars 1987 à mars 1988, les stages, en volume, augmentent de 16,8%.

Les élections passées, la fête finie, le dispositif anti-chômage mis en place par la droite s'effondre comme un soufflé, la gestion sociale atteignant une phase de creux. Officiellement, 10,3% de chômeurs en avril, 10,4% en mai, 10,5% en juin. Les chiffres s'emballent. A la veille de l'été, l'ancienneté moyenne du chômage en France atteint le triste record de 371 jours. Les chiffres et les faits viennent rappeler à nouveau l'incurie des potions libérales dans le domaine de l'emploi.

**Obsessions patronales**

L'essentiel de la réflexion libérale en matière d'emploi procède d'un constat simple : les entreprises françaises ne sont pas assez compétitives sur les prix. Il faut donc alléger les coûts de production afin de restaurer une compétitivité défaillante. Ce qui revient en clair à remettre en application les traditionnelles obsessions du CNPF : allègement

des charges fiscales des entreprises, grignotage des cotisations sociales patronales et compression des salaires. Raisonnablement crétin s'il en est. D'abord parce que contrairement au théorème (naïf) de Schmidt, le réinvestissement productif des profits n'a rien d'automatique. Le bilan des années 80 est à cet égard particulièrement éloquent : les mégas-profits accumulés depuis 1983 ont largement alimenté les places financières au détriment de l'investissement ! Ensuite parce que l'amputation continue des salaires en faveur des profits joue également comme un frein à la consommation, qui ralentit l'activité et décourage l'investissement. Enfin, parce qu'on sait pertinemment qu'à travail égal, les salariés français sont sensiblement moins payés que les travailleurs des autres pays industrialisés. Dès le quatrième trimestre 1983, les sept principaux concurrents de l'OCDE avaient, en moyenne, des coûts salariaux unitaires supérieurs de 15% aux coûts français. Le manque de compétitivité de l'économie française, qui creuse notamment le solde industriel, a d'autres origines : une mauvaise spécialisation, un appareil commercial passif, une industrie des machines-outils quasi inexistante (l'hypertrophie de l'industrie militaire française n'est d'ailleurs pas étrangère à ce dernier état de fait)...

Bref, le discours sur les « travailleurs trop payés » n'a pas de véritable fondement économique. Il recouvre en revanche aujourd'hui de formidables enjeux sociaux.

**Mauvais plan**

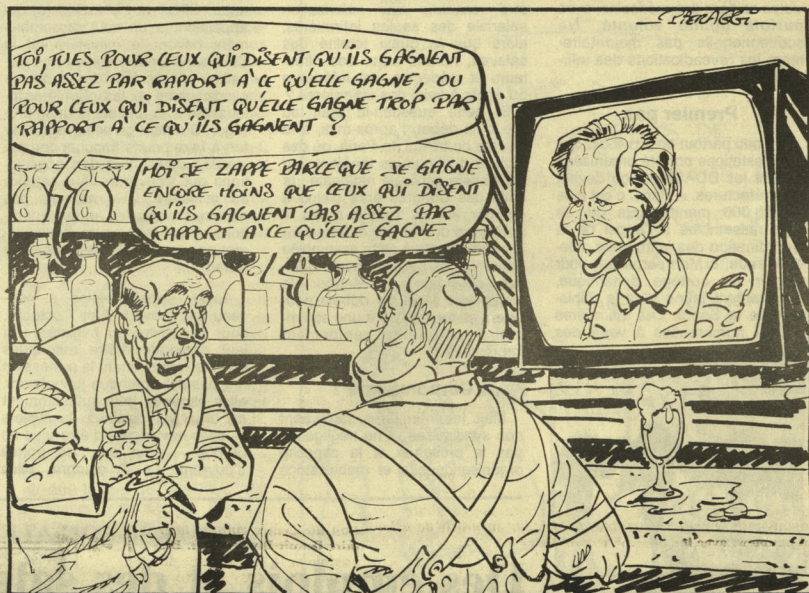
C'est dans cette perspective que le plan emploi concocté par le duo Rocard-Soisson prend toute sa saveur. Côté économique d'abord. Dans ce domaine, les mesures présentées au conseil des ministres, le mercredi 14 septembre, sont toutes bâties autour d'une idée simple, limpide et bien connue : pour créer des emplois en France, il faut réduire le coût de la main-d'œuvre ! Baisse de l'impôt sur les sociétés (de 42 à 39% quand les bénéfices sont réinvestis), réduction de 16,6% à 14,4% des droits de mutation sur les fonds de commerce auxquelles s'ajoutent, pour les PME, tout un chapelet de mesures complaisantes : exonérations fiscales diverses, baisse du taux des cotisations familiales patronales, facilités de crédit. Coût total pour le Trésor public : au moins 10 milliards de francs.

Evidemment, ce plan coûteux créera peu d'emplois, 10 000 selon les plus optimistes. En revanche, la voie royale s'ouvre pour les profits. Rocard d'Estaing a clairement choisi son camp : celui des apothicaires du capital, dont le pseudo-réalisme économique n'est que la face apparente des renoncements les plus serviles.

Côté social ensuite, dans ce domaine, les mesures envisagées visent explicitement à canaliser les centaines de milliers de nouveaux

Quelles sont en effet les grandes orientations de ce budget ? Sur le plan des recettes d'abord, le scénario budgétaire concocté par le tandem de choc Beregovoy-Charasse se caractérise par des allègements fiscaux massifs pour les entreprises (10 milliards de francs). Les allègements fiscaux en direction des ménages paraissent, eux, beaucoup plus aléatoires. Ainsi, les baisses de TVA, dont se targuent les responsables du budget, n'ont sans doute pas toutes les vertus qu'on leur prête.

Au moment même où les loyers atteignent des sommets et où le crédit est cher, les socialistes taillent dans l'APL et dans les prêts à la pierre (type PAP). On sait pourtant que la relance du logement permet de créer des emplois (le bâtiment est une industrie de main-d'œuvre) sans creuser le déficit du commerce extérieur (il n'est pas nécessaire d'importer pour construire des maisons). Ce « bon sens économique » et l'égalité sociale n'ont pas voix au chapitre.



chômeurs qui se profilent à la fin de la décennie. Déjà l'année 1988 menace de s'achever sur une dégradation accélérée de la situation. Mais 1989 sera pire encore. Pour des raisons économiques d'abord : la croissance surprise de cette année (3,6% du PIB prévu) est déjà finie. Le fléchissement de la demande étrangère (qui grève les exportations) et la poursuite de la politique d'austérité (qui freine la consommation) ont eu rapidement raison de ce démarrage inattendu. Pour des raisons démographiques ensuite : la population active continue d'augmenter, la pyramide des âges faisant arriver plus de jeunes sur le marché du travail qu'il n'y a de départs à la retraite. En conséquence, à traitement social constant, il faudrait créer entre 150 000 et 200 000 emplois pour 1989, pour seulement stabiliser le taux de chômage en France. Nous serons loin du compte. Et Rocard ne peut l'ignorer. La reactivation de la gestion sociale du chômage est précisément destinée à canaliser les prochaines vagues des laissés-pour-compte de l'emploi. D'ailleurs, dans son cynisme gestionnaire, le gouvernement a déjà rendu public ses prévisions : 406 000 entrées en stage de longue durée en 1988, 530 000 en 1989.

Traditionnels compléments du dispositif, les TUC, SIVP ou autres PIL sont relancés. La sur-exploitation des jeunes a encore de beaux jours devant elle. Au total, la logique de ce « plan emploi » est claire : le gouvernement arrose généreusement les patrons, mais ce sont les chômeurs qui trinquent.

**Dérobade budgétaire**

Les socialistes ont plié devant les exigences patronales. Mais la publication du projet du budget pour 1989 montrent qu'ils peuvent faire pire encore. Aux olympiades du renoncement et de la dérobade, les socialistes français gagneraient toutes les médailles d'or.

D'abord parce qu'elles sont marginales : la baisse de taux réduit de 7 à 5,5%, par exemple, ne concerne qu'un nombre limité de produits (transports publics, livres, spectacles). Ensuite, parce qu'elles ne sont pas redistributives, elles bénéficient au moins autant aux ménages les plus favorisés qu'aux plus démunis. Enfin, parce que dépendant du comportement de marge des commerçants, elles sont incertaines dans leurs applications effectives : qui peut en effet affirmer que les baisses de TVA seront intégralement reperçues sur les prix à la consommation ?

Reste, côté recette, un impôt nouveau, l'impôt sur les fortunes (ISF). Nouveau mais pas très intéressant. Car, de reculade en reculade, le gouvernement a passablement vidé le projet de l'essentiel de sa substance. Des taux ultra-modérés (inférieurs à 1%) assortis de multiples aménagements, notamment de l'exonération des œuvres d'art et de l'« outil de travail » (qui d'ailleurs n'en est pas un : c'est un capital accumulé). Au total, ce nouvel impôt, célébré comme le symbole de la fidélité des socialistes à la justice fiscale et sociale, ne rapportera en tout et pour tout que 4 milliards de francs. Même pas de quoi assurer le financement du Revenu minimum d'insertion pourtant lui-aussi ramené à la portion congrue.

Au chapitre des dépenses, les uns rient, les autres pleurent. Parmi les ministères les moins mal lotis : l'Éducation, la Recherche et la Culture. Encore faudrait-il relativiser les quelques rallonges budgétaires consenties : que représente, par exemple, une augmentation de 5,5% en francs constants du budget de l'Éducation nationale en regard des immenses besoins à satisfaire dans ce domaine ? Parmi les moins bien servis, le logement. Le centriste Maurice Faure enregistre un net coup de frein sur son budget 1989.

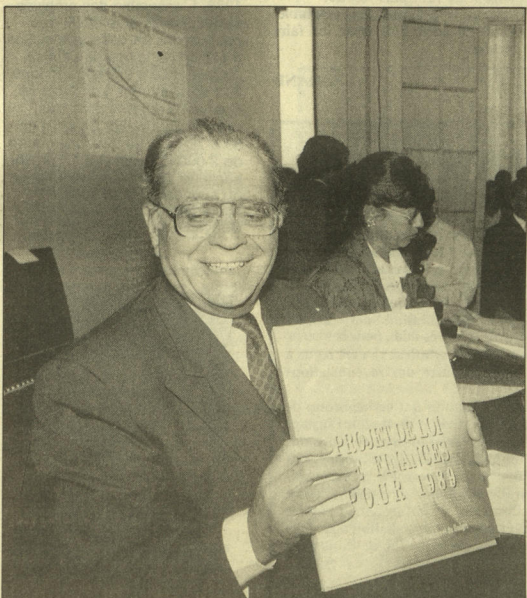
Mais les premières victimes de ce projet de budget, que l'Assemblée n'amendera que dans les marges, sont encore et toujours les salariés. Malgré l'abondance budgétaire providentielle engendrée par le surcroît de croissance de l'année 1988, Rocard d'Estaing et Beregovoy-des-patrons ne veulent rien céder sur les salaires de la Fonction publique. L'austérité salariale est encore à l'ordre du jour. Dans le contexte actuel, les acquis accordés dans la Fonction publique pourraient faire tâche d'huile dans le privé. Cela, le CNPF n'en veut pas, à aucun prix. Et à nouveau le gouvernement se plie aux exigences patronales. A force de plier, il finira par tomber.

**La lutte des classes ou l'enlèvement**

La pilule paraît aujourd'hui bien grosse pour que les salariés de la Fonction publique l'avalent sans rechigner. En 1987, leur perte salariale s'est élevée à 2,7%. Le 1% d'augmentation accordé par Dura-four à la rentrée ne fait pas le compte. Sans oublier le trou des années précédentes : de 1984 à 1987 en effet, le pouvoir d'achat des fonctionnaires s'est allégé de 1,4% chaque année (chiffres du CERC). Par ailleurs, les résultats des premières réunions d'automne sur les salaires dans la Fonction publique (SNCF, RATP, EDF-GDF) ne sont guères probants puisque les rattrapages concédés sont inférieurs au niveau de l'inflation. Un camouflet de plus qui ne devrait pas laisser les travailleurs concernés indifférents.

D'ailleurs, depuis plusieurs mois, la pression monte. Les travailleurs d'Alstom ou de Michelin, hier, ont ouvert une brèche dans laquelle les infirmiers ou les salariés de l'audio-visuel s'engagent aujourd'hui. La bataille des salaires ne fait sans doute que commencer.

Philippe BOURSIER  
(Gr. Emma-Goldman de Bordeaux)





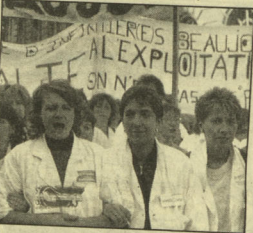
## INFIRMIÈRES

## Grève générale ou corporatisme ?

APRÈS des semaines de préparation à Paris et dans les différentes régions, les infirmières ont réussi pleinement leur journée d'action du jeudi 29 septembre. La grève a été suivie à plus de 80%, non seulement parce que les revendications sont légitimes et partagées par toute la profession, mais aussi parce qu'elle fut minutieusement préparée : le service minimum a été assuré soit par des infirmières grévistes soit par des médecins, avec parfois bonne volonté. Ne soutiennent-ils pas majoritairement les revendications des infirmières ?

## Premier pas

Un peu partout en province, des manifestations ont été organisées devant les DDASS (1) ou devant les préfectures. A Paris, c'est plus de 30 000 manifestants qui se sont rassemblés à l'appel de la Coordination des infirmières d'Ile-de-France, à Montparnasse, pour former un cortège dynamique, relativement jeune vers le ministère de la Santé. Les infirmières étaient nombreuses à venir des



CGT

## Manifestation

LE 27 septembre, la CGT appelait à une manifestation, point fort d'une journée d'actions. Traditionnellement, un défilé accompagne la rentrée de la confédération. Il a été décalé cette année et devait permettre une riposte au projet Chotard.

Ce petit rapporteur ayant reçu le veto des membres du Conseil économique et social (y compris les représentants du CNPF, qui nous en réservent bien d'autres), il restait les revendications salariales, celles des conditions de travail et de l'emploi. Elles ont été suffisantes pour faire descendre dans la rue un nombre de manifestants comparable à celui des autres années (et je préfère ceux-là aux rattachés ensoutanés qui vont souffler sur les braies de la censure).

Mais qui était là ? Les grosses entreprises (transports, communaux, etc.), les boîtes en grève (par exemple l'audiovisuel) étaient représentées dans les manifestations : du populo qui en a marre de ces fins de mois qui commencent de plus en plus tôt. Mais au bout du compte, il y en avait encore bien plus qui sont restés à la machine ou au bureau et qui se sont dits comme mon délégué : « Ce qu'il faut à la jeunesse, c'est une bonne grève », et peut-être qu'il y en a marre d'ajouter des réponses sympathiques, mais pas toujours convaincues aux appels de Krasu qui nous en promet déjà un pour octobre.

La pression monte dans les boîtes, et quand elle débordera sur les trottoirs, comme dit l'autre, nous irons frapper à la porte des permanents pour leur parler de la réalité quotidienne, à savoir qu'une manif, comme le reste, ça se convoque à la base.

Jean AUBEL

hôpitaux de l'Assistance publique de Paris, mais aussi des autres hôpitaux généraux, psychiatriques ou privés d'Ile-de-France ; les avaient rejoint d'autres catégories de personnels comme des paramédicaux, mais aussi les ASH (2), les administratifs ou les ouvriers hospitaliers. En effet, la mobilisation des infirmières apparaît pour certains comme un premier pas vers la mobilisation de tout le secteur hospitalier. Comment pourrait être ressentie une valorisation salariale des seules infirmières, alors que la quasi totalité des salaires, hormis ceux des directeurs et médecins, est inférieure ou égale à celui des infirmières ?

Et cette question-là était au cœur du débat, l'après-midi, à la Bourse du travail de Paris, où des milliers d'infirmières tenaient leur assemblée générale nationale : la salle des Congrès était pleine à craquer, sur les trottoirs et sur le boulevard du Temple débordaient les participants à cette assemblée générale, les policiers ayant quelques difficultés à « aménager » la circulation. Mais les débats pouvaient se tenir grâce à une sonorisation extérieure rapidement improvisée.

## Corporatisme ?

Mais les infirmières, largement non syndiquées — ne négligeons pas la présence et la capacité organisationnelle et mobilisatrice

de militants syndicaux, notamment CFDT — refusèrent de servir de moteur à une mobilisation générale du secteur de la santé. Par corporatisme essentiellement, sous couvert d'avoir peur que leurs revendications ne soient noyées, elles se désolidarisent à priori de leurs collègues susceptibles de se mobiliser. C'est vrai qu'elles agissaient aussi par méfiance des opérations syndicales de récupération : entre la fédération CFDT et l'UNASIF (3) qui appelaient à un seul rassemblement devant le ministère, et la CGT qui d'emblée voulait tout globaliser et aussi faire des leçons de syndicalisme (4), les infirmières frileusement se replient pour se protéger. D'autant qu'elles vont avoir fort à faire pour s'imposer comme interlocutrices, lors des négociations qui s'ouvriront le 6 octobre au ministère. Evin ne veut pas négocier avec elles, et les fédérations syndicales ne se bousculent pas pour leur céder un peu de terrain.

Aussi, appellent-elles à nouveau à la grève le 6 et 7 octobre, pour se rendre au ministère : si leur demande d'être reconnues comme représentant la profession n'a pas été entendue jusqu'alors, elles espèrent faire suffisamment de bruit par dizaines de milliers — elles envisagent d'être plus de 50 000 — pour que les portes s'ouvrent. Le 7 octobre, elles

retourneront dans leurs établissements, pour organiser des assemblées générales et mandater des délégués qui se retrouveront, le samedi 8 octobre, en assemblée générale nationale et décideront des suites à donner à l'action, en fonction de l'ouverture ou non des négociations avec la coordination. Pour une augmentation des effectifs, contre l'hémorragie des salaires et contre la paralysie de la formation (5), sauront-elles écarter le piège du corporatisme ? Assurément, si les autres personnels commencent à bouger et savent les rejoindre.

L. N. (Gr. Pierre-Besnard)

- (1) DDASS : Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales.  
 (2) ASH : agent des services hospitaliers, traduction pour « femme de ménage ».  
 (3) UNASIF : Union nationale des associations et des syndicats d'infirmiers et d'infirmières français, créée en 1987, qui cherche à rassembler toute la profession, y compris par-dessus les syndicats.  
 (4) Drôles de leçons de syndicalisme que celles qui consistent à tabasser jusqu'à terre le service d'ordre de la CFDT au cours de la manifestation du 29 septembre : il semble qu'il s'agissait pour les gros bras de la CGT de régler des comptes avec les militants CFDT quant au conflit du début 1988 à l'Avenir social.  
 (5) Voir le Monde libertaire n° 719 pour la plate-forme in extenso.

## RENTREE SOCIALE

## Des emplois et des salaires décents

façons, les portes étaient bloquées), mais le personnel poursuivait son mouvement pour revendiquer, lui aussi, des effectifs.

## Etendre ou s'essouffler

Mais on sait bien que sans un mouvement d'ensemble les postiers n'obtiendront de leur direction que des concessions provisoires, des nominations anticipées qui viendront masquer pour un temps la misère des effectifs, et qui seront de toutes façons prises sur les autres bureaux.

Ces mouvements qui éclatent ainsi en séries ne sont pas le fait du hasard. Ils sont la preuve qu'un véritable ras-le-bol existe, fruit de longues années d'austérité. Les postiers ont aussi très mal ressenti la sortie du journal VSD qui annonçait en couverture que le salaire de début d'un préposé était de...

8 900 F. Nos journalistes avaient confondu avec le salaire de fin de carrière d'un agent de maîtrise en catégorie B. Les préposés débutent, en réalité, à 4 700 F net. Alors 8 900 F, ça paraît possible, puisque les journaux le disent !

En 1981, les travailleurs paraisaient anesthésiés par la victoire de la gauche et attendre les décisions gouvernementales. L'action et la grève n'étaient pas à l'ordre du jour.

En 1988, il en va autrement. La gauche a montré son vrai visage depuis longtemps, et la poursuite de la rigueur... pour les salariés n'a surpris personne. Ceux qui conseillent d'attendre ne sont plus légion et surtout ne font plus recette.

La grève générale, tous ensemble. Voilà ce qu'il faut pour les faire reculer.

LEGRAND

## La profession infirmière est malade

Eh, hop ! A Bordeaux aussi ! La coordination des infirmières a réussi à prouver qu'un mouvement parti de la base était capable de créer la dynamique d'une grande mobilisation : 77% de grévistes selon les sources officielles. Pour la journée du 29 septembre, ce sont deux à trois mille infirmières qui se sont rassemblées devant la préfecture pour y déposer les revendications « nationales » : augmentation des salaires (2 000 F) et de meilleures conditions de travail. L'après-midi, pour le secteur public ; une délégation (coordination et délégués syndicaux) a été reçue à la Direction générale des hôpitaux pour discuter des revendications « locales ».

Il est à noter que les délégués de la coordination ont eu beaucoup de mal à être acceptés comme interlocuteurs. Le résultat reste pour l'instant négatif, et, seuls, les syndicats se sont déclarés satisfaits d'avoir été admis à être présents pour la mise en place du budget 1989. Tel n'est pas, évidemment, l'avis de la coordination. Pour ce qui concerne le privé, le personnel de chaque établissement se retrouve face à sa direction. D'autre part, la coordination infirmière de Bordeaux a décidé, en assemblée générale, la poursuite du mouvement, et donc la participation aux deux nouvelles journées de grève proposées par la coordination de Paris pour les 6 et 7 octobre prochains.

PATRICK (Gr. E. Goldman de Bordeaux)

## en bref...en bref...

## • CONFÉRENCE.

« Errico Malatesta, cinquante ans après » sera le thème de la conférence organisée par le CIRA de Marseille le samedi 22 octobre 1988, à 15 h, 5, rue des Convalescents, à Marseille.

## • NAISSANCE.

L'« Association des amis d'Henry Poulaille - Culture et littérature prolétariennes » aura sa première assemblée générale le 8 octobre 1988, à 14 h 30, à la mairie de Cachan. Les statuts et futures publications de l'association y seront discutés. Tout intéressé y est amicalement invité.

## • CINÉMA.

Le Tocsin de Tchernobyl, film de Roland Serguinto, est projeté jusqu'au 19 octobre, de 20 h à 22 h, au Studio 43, 43, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris (métro Le Pelletier). Cette initiative revient au comité antinucléaire Stop-Nogent.

## • EXPOSITION.

Nitassinan présente, en collaboration avec la FNAC, l'« Amérique indienne et ses mythes » du 7 au 15 octobre 1988, à l'auditorium de la FNAC-Forum (métro Châtelet-Halles). Vous y retrouverez des expos-photos de Michelle Vignes, ainsi que des films rares et inédits. Des débats auront lieu avec des représentants indiens et des chercheurs européens. Pour tous renseignements : Nitassinan, BP 101, 75623 Paris cedex 13.

## • RÉUNION.

La prochaine réunion du « Cercle Han-Ryner » se tiendra le samedi 22 octobre 1988, à 14 h 45, dans la grande salle de réunions du Collège Sainte-Barbe : 4, rue Valette, 75005 Paris. Marie-Brunette Spire nous parlera de ses parents, le poète André Spire (1868-1966) et la musicologue Thérèse Marix-Spire (1898-1987).

## • « NOIR &amp; ROUGE ».

Le groupe Bérurier Noir sortira mi-octobre un disque de soutien à la revue anarchiste *Noir & Rouge*. Vous pourrez obtenir ce disque par la librairie du Monde libertaire ou à *Noir & Rouge*, 28, rue Petrielle, 75009 Paris.

## • SPARTACUS.

René Lefeuvre, fondateur et animateur des éditions Spartacus, est décédé le 3 juillet 1988. L'ensemble des archives et documents et le stock des publications de cette association d'édition de textes de critique sociale étaient entreposés dans son appartement. Les Amis de Spartacus doivent donc très rapidement trouver un local de 50 à 70 m<sup>2</sup> d'un loyer maximum de 2 000 F à Paris ou en proche banlieue. Pour toute information ou suggestion à ce sujet téléphoner à Dominique Bouyahia au 42.71.94.42.



libertaire

FA



### NOUVELLES DU FRONT

**• LE RAFALE... ÇA DÉCOIFFE !**  
Le « plus bel avion du monde », dit le petit Dassault, aura au moins permis à ce dernier d'être élu député de l'Oise. Merci pépé ! Du PCF au FN, en passant par la droite et le PS, le Rafale fait l'unanimité : « c'est l'avion de combat dont la France a besoin » (Mitterrand). Attention aux mauvais Français qui se poseraient des questions. Chevénement les fera fusiller pour l'exemple : « Il y a des gens qui, par manque de patriotisme, disent n'importe quoi ». Par patriotisme, aussi !

**• SUITE DE LA RAFALE...**  
Peu importe le coût, d'ailleurs Balladur, ex-ministre des Finances (!), l'avouait : « J'ignore quel est le coût exact du Rafale, mais il faut savoir ce qu'on veut avoir, son indépendance ou pas ». Cent quarante milliards pour 330 exemplaires destinés à l'armée française, cela fait quand même 424 millions par joujou. Chère la danseuse de nos irresponsables ! Que personne d'autre ne s'y intéresse ne les concerne pas. Jaloux, va ! Les Belges et les Espagnols y participeront tout de même (pour 10% et 13% du coût), mais ne leur dites pas car ils ne sont pas encore au courant. Peu importe ce détail puisque « la » France a décidé pour eux. C'est beau le patriotisme !

**• BEURK !**  
Un nouveau magazine civil (mais fort vulgaire) tente de s'imposer sur le créneau du cul en kaki quadrichromique. TTA (Toutes les armes) est né « pour le repos du guerrier » (sous-titre). De la « war mate » à poil aux publicités graveleuses pour la préparation militaire, sans oublier les blagues lourdes, très lourdes (et racistes de préférence), pour sous-offs, tout y est. La femme est une femelle, primate ne connaissant que la position assise, jambes écartées. Quant à l'objo, « déjà tout petit il n'aimait pas les pistolets à fleches que lui offrait son papa. (...) Signes particuliers : la barbe, le jean à franges, les lunettes rondes (il est myope comme une taupe) et les tuniques en peau de haricot ». Seules critiques du service militaire par le Rambo simiesque de service : la solde et « on ne tire pas assez »... de cartouches. A bon !

**• LUCIDITÉ !**  
Un article intéressant et documenté est à signaler dans le numéro de septembre d'Armée d'aujourd'hui : « l'intoxication par armes chimiques ». Les auteurs émettent même le souhait de « la mise au rebut des toxiques de guerre » (qui n'est pas, tant s'en faut, la doctrine actuelle de l'armée française). Citons-les : « Les thérapeutiques médicamenteuses spécifiques des intoxications par les armes chimiques ont une action médiocre, d'autant plus regrettable qu'on ne peut guère espérer pouvoir mettre en œuvre sur le terrain les moyens adéquats de réanimation, seuls vraiment efficaces pour maintenir les fonctions vitales. » Et ajoutons que les deux grands en possèdent 350 000 à 800 000 tonnes (pour l'URSS) et 150 000 à 300 000 tonnes (pour les Etats-Unis), sans compter les nombreux autres pays préservant jalousement leurs « petits » stocks.

Georges HOST

### NEUVY-BOUIN

## Le retour de la mobilisation

**L**E 4 septembre dernier il pleuvait, comme il pleut souvent là-bas, sur les coteaux descendant vers la Sèvre niortaise, parsemés de ces énormes blocs de granit qui ont donné à la Gâtine son nom (Gâtine : terres gâtées).

Et pourtant quelques 10 000 personnes (selon les dires des journaux locaux, alors...) étaient venus dire « non ! » à l'enfouissement de déchets nucléaires, à l'occasion d'une grande fête champêtre organisée par le CIAD et l'association GRANIT. Dix mille personnes, il y a longtemps qu'un mouvement antinucléaire n'avait autant mobilisé !

La 20 février 1987, les maires de neuf petites communes proches de Parthenay, sous-préfecture des Deux-Sèvres, sont réunis à la sous-préfecture pour apprendre avec sur-

prise que l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radio-actifs) a choisi leur région pour y stocker à 500 ou 1 000 mètres de profondeur tous les déchets radio-actifs français.

#### Les principales étapes de la lutte

Trois jours après, le 23 février, naissait le CIAD (Comité intercommunal d'action et de défense). Le 4 mars suivant était créée une association : GRANIT (Groupement régional antinucléaire d'information totale). Depuis, le CIAD et le GRANIT ont mené conjointement un certain nombre de manifestations, et la lutte s'est organisée sous des formes diverses :

- de l'information tout d'abord, avec l'intervention de spécialistes du nucléaire, d'écologistes, etc. ;
- la signature d'une pétition par les trois quarts des habitants et l'envoi de 10 000 lettres de protestation au Premier ministre ;
- la mise en place d'une coordination nationale avec les autres sites pressentis (quatre l'ont été, mais la Gâtine était la « préférée » de l'ANDRA) et la prise de contact avec les gens de Plogoff, les paysans du Larzac ;
- le 28 juillet 1987 : 180 personnes ont empêché le début des travaux de prospection ;
- ont suivi des actions plus spectaculaires : des tracteurs « livrent » à plusieurs reprises des tonnes de granit dans la cour de l'ANDRA ; 800 personnes « mettent de l'ordre » dans la documentation et, une autre fois, les issues des locaux sont murées.

#### Continuer la mobilisation

Depuis 14 mois maintenant, une permanence s'est ouverte face aux locaux de l'ANDRA, et tous les jours des opposants suivent les faits et gestes des techniciens, prêts à se mobiliser.

Toutes les actions décrites ont rassemblé, à chaque fois, des centaines de personnes. Mais, si la mobilisation est massive, en face elle l'est aussi. Il y a un an, lorsque le CIAD et le GRANIT ont voulu rencontrer le ministre « local », René Monory, trois rangées de flics armés les attendaient !

La crainte des militants les plus actifs est l'essouffement, sachant que l'ANDRA est patiente et qu'elle a les moyens d'attendre. Ces terres gâtées sont dures à cultiver, la plupart sont réservées à l'élevage du

mouton et un grand nombre d'agriculteurs arrivent à l'âge de la retraite ; aussi, pour éviter que l'ANDRA ne rachète leurs terres, une société foncière a été créée, qui a droit de préemption sur les ventes.

Affaire à suivre donc... En espérant que tout un pays mobilisé arri-

vera à faire flancher la toute-puissante EDF et l'ANDRA.

FRANÇOISE (Gr. Berkman)

L'adresse du GRANIT est la suivante : L'Ardivelle, Châtillon-sur-Thouet, 79200 Parthenay.

### Objection insoumission

La cour d'appel du tribunal correctionnel de Montpellier a rendu son verdict le 6 juillet 1988, Gérard Caro, objecteur de conscience insoumis, qui en première instance a bénéficié d'une relaxe se retrouve aujourd'hui avec le retrait du statut et 5 ans d'interdiction de droits civiques ; verdict étonnant si l'on considère que d'ordinaire se joint au retrait du statut une peine de prison.

Un verdict tout de même lourd, puisqu'un retrait du statut implique que Gérard Caro se retrouve en situation d'insoumission totale.

Une raison de plus pour Gérard Caro de continuer le combat et d'aller jusqu'au bout de sa lutte antimilitariste face à la répression.

Suite à ce dernier verdict, il intente un pourvoi en cassation, et à ce stade il aura besoin d'un soutien massif.

A ce sujet, sont mises en vente des cartes de soutien (prix 20 F) que l'on peut se procurer au Comité de soutien à Gérard Caro, 849, rue Centrayrargues, 34000 Montpellier.

Il espère que vous serez nombreux à répondre à son appel, et vous donne rendez-vous à la prochaine étape (décision de la cour de cassation).

La rédaction



### HUMEUR

## La liberté, la vérité, la justice ?

La grande force des régimes totalitaires de notre temps a été d'arriver à inculquer les mêmes idées à une foule de gens qui savent parfaitement lire, mais qui n'ont pas la faculté de choisir leurs lectures. C'est ce qui se passe dans notre régime démocratique par les mass-medias. Le pouvoir choisit pour eux, il fait la pluie et le beau temps, et par une diffusion constante de contre-vérités très acceptables, voire par l'exploitation maximale du sentiment patriotique, parvient ainsi à créer un fanatisme que rien ne rebute.

C'est ainsi que se sont agglomérés sous les bannières de l'anticapitalisme et de l'anti-impérialisme des multitudes, des foules fanatisées qui préparent pour elles-mêmes une exploitation et des oppressions plus implacables que celles dont elles croyaient se délivrer. Les exemples abondent, levez le regard, il y a le choix.

L'expérience prophétique enfoncée dans les têtes à coups de marteaux par la prédication marxiste est une formidable escroquerie qui résulte d'une propagande supérieurement organisée. Le triomphe du fascisme un instant en a été le pendant.

Et aujourd'hui, vers quel société va-t-on ? Vers une révolution technologique qui n'a pas d'exemple dans l'histoire.

Au moins les socialistes qui ont précédé Marx tenaient compte de la complexité de l'être humain, de ses besoins moraux et matériels. Ils jactaient de justice, de liberté, de vérité, choses qui ne sont pour les marxistes que des marottes idéalistes (alors là on va me sortir Marx le

jeune ! c'est le Capital qui nous intéresse) ou selon Lénine qui surenchérit de vaines plaisanteries bourgeoises. On en est là à l'heure d'aujourd'hui.

Marx est arrivé avec sa pile de bouquins affirmant que les seules vérités nécessaires et accessibles aux hommes étaient contenues dans son monumental « catéchisme ». Une des nombreuses contradictions de Marx : il a péché par l'exemple. Il nie toute valeur à l'idée individuelle et il a écrit tout seul le Capital. L'individu ne peut rien faire dans le courant qui détermine la marche de l'histoire, et il est des terroristes qui font référence à Marx, ils sont complètement incohérents.

Marx n'avait pas prévu que ses théories allaient servir d'alibi à la dictature de partis. Il n'avait pas prévu non plus que la classe ouvrière ne serait pas capable d'assumer l'ère des administrateurs, techniciens de directions bureaucratiques, et à l'Est comme à l'Ouest. Marx n'avait pas prévu qu'après le triomphe du marxisme dans un seul pays, il y aurait le retour à l'économie de marché et au capitalisme.

Et Lénine, fidèle marxiste ; le socialisme est une période transitoire vers le communisme, avec l'économie de marché à la clé, c'est dément ! Les mass-medias expliqueront tout cela par les propagandes. La Bourse va rouvrir en Chine, des millions de morts, des dictatures pour rien. La liberté, la vérité, la justice ? Ce ne sont que des genres métaphysiques pour eux, méfions-nous !

Paulo CHENARD



## LE RU 486

## « Avortement », selon la loi

**R**APPELEZ-VOUS ! En 1982 était annoncée la découverte de la pilule qui aurait dû révolutionner la vie des femmes : le RU 486. Il a d'abord été fait une grande publicité à ce produit qui ne pouvait être comparé à un abortif. Son action est autre : empêcher la nidation (fixation de l'œuf dans l'utérus) et donc provoquer une fausse couche. Du point de vue de l'acte clinique, le RU 486 ne nécessite ni anesthésie, ni aspiration, il n'y a pas introduction d'instruments chirurgicaux dans l'utérus. La reconnaissance de deux actes cliniques différents aurait donc amené une différenciation entre abortif et anti-gestatif. Bien que la question des effets secondaires du produit ait soulevé nos réticences, il élargissait néanmoins l'horizon du contrôle des naissances.

Un autre apport du RU 486 nous semblait extrêmement important : la femme pouvait prendre le RU 486 sans savoir si elle était enceinte. Cela représentait une avancée considérable sur le plan psychologique par rapport à l'avortement. Ne sachant pas si elle est enceinte, le choc subi par la femme lors de la prise du RU 486 s'en trouve amoindri.

En 1988, à la une de la plupart des journaux, on peut lire : « Avortez avec le RU 486 ». Que s'est-il passé ? Pour introduire un nou-

veau produit sur le marché, il faut lui donner un cadre juridique et médical. Sur le plan juridique, deux solutions se présentaient : soit un nouveau cadre était créé, soit le RU 486 entrait dans un cadre proche déjà existant. Il a été choisi d'enfermer le RU 486 dans le cadre de la loi sur l'avortement, avec toutes les restrictions qu'elle comporte. Ceci a des conséquences à différents niveaux. Tout d'abord, cet enfermement dans le cadre de la loi sur l'avortement supprime les avantages les plus importants que le RU 486 pouvait apporter aux femmes. Le RU 486 se trouve soumis aux mêmes exigences que l'avortement : nécessité de prouver que l'on est enceinte par test sanguin, et obligation de respecter le délai d'une semaine de réflexion avant prise des pilules.

Par ailleurs, cela veut dire que toute attaque contre l'avortement concernera également le RU 486. Si en France, la prise du RU 486 est assimilée à l'avortement, cela signifie que, pour d'autres pays (comme l'Irlande ou l'Espagne) où l'avortement est illégal, le RU 486 le sera également.

Quoi qu'il en soit, une nouvelle méthode est mise à disposition des femmes. Cela reste un point positif en soi, mais la commercialisation-expérimentation à grande échelle nécessite une

large information auprès des femmes, une information complète mais pas non plus dramatisante.

## Guide pratique du RU 486

Le RU 486, qu'est-ce que c'est ? Le RU 486 agit comme une clef sur la progestérone. En se fixant sur elle, elle l'empêche de jouer son rôle dans le développement de la grossesse. Or, la progestérone est indispensable à la fixation de l'œuf dans l'utérus. La progestérone neutralisée, l'œuf devient un corps étranger et sera expulsé lors d'une fausse couche.

Quelle efficacité ? Lors des premières expérimentations, le RU 486 était utilisé seul, et l'on a pu remarquer qu'il était efficace à 80% dans ces conditions. Par la suite, il a été expérimenté additionnellement de prostaglandine (produit favorisant l'expulsion de l'œuf). Le taux d'efficacité s'est accru, pour atteindre 95%. Plus le RU 486 utilisé seul est absorbé tôt, plus il est efficace. Il doit se prendre entre le 10<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> jour de retard de règles. Si il est additionné de prostaglandine, le délai se prolonge jusqu'au 21<sup>e</sup> jour de retard des règles. Au-delà de ces dates, les risques de saignements importants recommandent le recours à une aspiration classique.

Son coût ? Il se situe aux environs de 600 F. Du fait qu'il entre dans le cadre de la loi sur l'IVG, il est remboursé par la Sécurité sociale. Contre-indications et effets secondaires ? A ce jour, l'expérimentation du RU 486 seul n'a fait apparaître aucune contre-indication ou effet secondaire. En revanche, les prostaglandines sont exclues pour les femmes présentant un asthme sévère ou une hypertension non corrigée, et déconseillées fortement pour les femmes ayant subi une opération de l'utérus. La prise de prostaglandines peut engendrer des douleurs dues aux contractions pendant et après l'expulsion de l'œuf. Elle peut également provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées. La fréquence des troubles et leur intensité varient selon les femmes.

Au regard de ces constatations, une question importante se dégage : les femmes auront-elles le choix entre la prise du RU 486 seul et le RU 486 additionné de prostaglandine. Une grande majorité de centres (IVG) s'est déjà prononcée pour le couplage RU 486 et prostaglandine à cause de son efficacité. Il faut bien dire que les délais imposés aux femmes influenceront largement leur choix. Pourtant, nous ne connaissons pas, pour le moment, les effets secondaires de ces produits sur une longue période ; l'expérimentation massive faite avec la commercialisation devrait déceler si il en existe. En cas d'échec du RU 486, il est fortement conseillé aux femmes d'avoir recours à une aspiration, car il est probable que le RU 486 additionné de prostaglandine ait des effets nocifs sur le fœtus.

Le recours au RU 486 plusieurs fois consécutives est déconseillé, mais aucun obstacle n'a été décelé empêchant d'y avoir recours plus d'une fois. Comment l'obtenir ? Pour éviter le développement de marchés parallèles, le RU 486 ne sera disponible que dans les centres IVG.

La prise du RU 486 consiste à absorber successivement 3 pilules, la plupart du temps en présence d'une personne du corps médical. Si l'on a choisi de pren-

dre le RU 486 seul, la fausse couche devrait intervenir dans les huit jours qui suivent. Si l'on a choisi le couplage du RU 486 et de prostaglandine, il faut revenir au centre le surlendemain de la prise du RU 486 pour l'ovule ou la piqure. La matière expulsée sera examinée et un contrôle sera effectué 12 à 15 jours après la prise du RU 486. En cas d'échec, une aspiration sera pratiquée.

## RU 486, un nouvel espace de liberté pour les femmes ?

La perception du RU 486 diffère selon les femmes. Un certain nombre le préfèrent à l'avortement, car elles trouvent ce moyen moins agressif du fait qu'il évite tout l'appareillage chirurgical et l'anesthésie (totale ou partielle). D'autres sont plus rassurées par l'avortement, car elles se sentent prises en charge et l'intervention est limitée dans le temps. L'avortement est vécu comme plus extérior à soi, il est pratiqué par un autre, le médecin ; alors que pour le RU 486, les femmes se sentent plus responsabilisées par rapport à leur acte. Elles absorbent elles-mêmes les pilules et elles sentent leur corps au travail, expulsant le fœtus. L'attente du premier saignement et du résultat de la visite de contrôle est vécu comme plus ou moins pénible.

Avec le RU 486, les femmes sont moins astreintes à une technique médicale et se dégagent un peu de l'emprise du corps médical, qui, dans ce cas, ne joue plus qu'un rôle d'assistance et de surveillance. Mais on peut se demander si le corps médical est prêt à accepter cette perte de pouvoir, et si les centres ne vont pas multiplier les obstacles pour empêcher les femmes d'avoir recours au RU 486 plutôt qu'à l'avortement. D'autant plus que le RU 486 est financièrement moins avantageux pour eux. Cela nous laisse également sceptiques sur l'information qu'ils vont dispenser. Les femmes devront s'armer de courage pour faire reconnaître leur droit à l'information et leur libre choix.

Monique FIGAROL

## FÉMINISME

## Mouvement, militance, déviance

**T**ROIS femmes sont sur un bateau ; le féminisme tombe à l'eau. Que reste-t-il ? Nous ! Eh, patate ! Nous sommes, à la fois, femmes battues, violées, chômeuses, sûres au plus profond de nous-mêmes du bien-fondé de notre révolte multi-facettes. Nous sommes, à la fois, réfléchies, coléreuses, mères, travailleuses. Nous sommes tout ou partie seules et solidaires... Dis, tu te souviens, quand on souriait dans le métro, quand toi, moi, elle chassaient une main trop baladeuse ? Tu te rappelles, quand la rue, à travers de grands moments forts, nous appartenait enfin ? Et tu sais notre tristesse, quand les femmes se font violer en plein midi dans les trains parisiens, quand elles sont en tête des listes de l'ANPE.

Ce qui peut nous consoler — méchantes que nous sommes — c'est que si le viol par inceste est toujours tu et caché (malgré une timide propagande officielle non relayée par l'ensemble des éducatrices, mères de familles, institutrices, « professeuses » — toutes de sexe féminin et donc en danger de violence, chômage, sous-paye), ce qui est rassurant, dans cette grisaille phalocroïque, c'est que maintenant les violeurs sont sidatisés, ce sont les maris et les amants qui enfin retrouvent leurs bras... les yeux fixés sur une réalité qui met leur zizi en danger.

La femme demeure relative, elle est toujours sujette à tous les stress sociaux. Les raisons qui nous ont poussées, hier, dans la rue sont toujours présentes. Alors, pourquoi ce silence ? Pourquoi ces solitudes qui s'ajoutent sans se démultiplier ? Ou en sommes-nous, petite sœur ? Des *seventies* au bébé fivette, du droit à la parole à Christine Ockrent, du droit au travail au TUC et au SIVP, que reste-t-il de nos années de luttés ? A la fois peu et beaucoup ; une mémoire qui flanche, certes, mais qui dure : des images déformantes — on a l'habitude —, mais une volonté informelle de se maintenir, de violence, etc. Des études

qui se poursuivent, une contraception qui garde le cap, un refus relatif de l'image d'Épinal de la bonne mère de famille efficace, économe et silencieuse, etc.

## La dérive ?

« Serge July » est du sexe masculin, les tenants du pouvoir sont nées sous les auspices du libéralisme et de la social-démocratie. Et si le combat d'Yvette Roudy et d'Isabelle Thomas au sein du PS semble être pour se maintenir dans les rangs des décideurs, de s'aligner sur la pratique « efficace », « moderne » de leurs camarades drogués de pouvoir (cf. l'enquête menée dans les colonnes de *Libération*, au cours de l'été), ces mannequins de la mesquinerie politicienne ne sont pas les fruits pourris du féminisme. Le mouvement n'a accouché d'aucun pouvoir étatique : les seuls enjeux furent internes, personnelle n'a vendu sa pratique, son savoir, son professionnalisme, parce que personne n'en avait la capacité ou le pouvoir. La notoriété, le fusionnel ont certainement dérivé (cf. l'épisode du MLF déposé et non déposé), mais ils n'ont pas pu être détournés par des arrivismes collectifs ; la révolte innée du féminisme n'a pu se vendre au capitalisme libéral ou sauvage. Intéressant, non ?

Bien sûr, les lieux ferment les uns après les autres, cette génération est regardée comme une génération perdue. Seuls les groupes organisés survivent, seules les revues d'ampleur nationale sont lues. Mais cette mémoire qui essaie de tenir le cap. Des groupes internationaux demeurent en contact. Même les aides gouvernementales ne cassent pas le radicalisme inhérent au mouvement. Des ambiguïtés demeurent, mais elles ont toujours été, et resteront tant que la lutte devra se préoccuper du quotidien et se projeter dans l'avenir.

Notre lutte est avant tout idéologique et sociale, particulière et col-

lective. Une analyse de plus de dix ans de combat quotidien nous aidera à comprendre ces contradictions. Mais ce qui est certain, c'est que le moteur individuel et collectif qui a mobilisé des milliers de femmes n'a pu être digéré par le patriarcat ! Il s'essouffle, il s'arrête, il ne s'intègre pas. Au cours des *seventies*, les femmes se sont crues sans passé ; aujourd'hui, elles conservent une mémoire, des théories, des pratiques, des traces d'agitation sociale. Nous nous sommes senties radicales et diffuses. Les initiatives retombent, le mouvement pare à l'urgence, mais il n'adhère pas à la connivence du consensus social. Il ne peut se vivre que comme radical ou social : privé ou collectif.

## Le soleil, malgré la pluie...

Le mouvement n'est pas une dérive de l'Histoire, un simple hoquet de soixante-huitards avides de fête ; il n'est que parce que les femmes ont envie qu'il soit : c'est une analyse simple, mais qui a le mérite d'être claire. Le féminisme ne naît pas inéluctablement des cendres du patriarcat ; il est enfanté par la révolte, maternelle par la réflexion, et s'épuise comme n'importe quel adulte responsable dans son travail quotidien. Nous sommes, avant toute chose, des femmes conscientes de leur personnalité idéologique. Et nous ne continuerons à être individuellement et collectivement que si nous nous pensons dans le présent et dans le futur. Comme hier, nous avons tout à construire, dans le silence des minorités certes, mais également au cœur de la chaleur de la réflexion sociale et politique. Notre présent nous appartient ; il faut regarder notre passé, examiner à sa lumière la situation actuelle, tant sur un plan économique et juridique que social, et poursuivre un combat qui ne peut être que parce que nous sommes là pour l'assurer.

Louise Rosa GOLDMAN



Le  
sur  
opp  
le d  
du  
jet  
min  
mur  
ce t  
haut  
dans  
Un  
Il  
déch  
ques  
de la  
rapp  
nous  
du fo  
un ré  
tution  
du c  
prod  
fordi  
velle  
L'  
prop  
cerné  
d'ex  
fait  
vision  
logie  
prog  
claire  
jours  
profé  
« pro  
inform  
platea  
L'hist  
tortue  
vante  
confl  
par de  
violence  
que bi  
logie  
« L'  
vais c  
19<sup>e</sup> si  
fond  
sionne  
cède,  
famille  
« Gran  
chaîne  
consor  
lérée  
blaient  
n'ém  
trale  
l'ouvri  
aussi  
assura  
certain  
misé  
« mé  
La a  
ment  
son su  
dispari  
exclus  
C'est  
minim  
clairem  
taire et  
rieur et  
ment  
gauche  
monde  
système  
sance,  
plein d  
salaire  
L'i  
du  
Mais  
l'instit  
précire  
sivement  
travers  
PIL, les  
main-d'  
d'entrep  
concerné  
et le rôle  
avec ses  
qui rentr  
de l'AN  
besoins d



RMI

## Base d'une nouvelle négociation sociale

On a déjà dénoncé, ici et ailleurs, les très nombreuses faiblesses du projet de loi sur le Revenu minimum d'insertion opportunément rendu public dans le dernier numéro de *Cash* (1). Projet minimum pour une insertion minimum d'une population minimum dotée d'un revenu minimum, ce texte n'est visiblement pas à la hauteur des ambitions proclamées dans son préambule.

### Une évolution fondamentale

Il inaugure pourtant, sous des dehors misérabilistes et bureaucratiques, une évolution fondamentale de la régulation traditionnelle des rapports capital-travail telle que nous la connaissons depuis l'aube du fordisme. Pour la première fois, un revenu non lié au travail est institutionnalisé, potentiellement porteur du développement d'une activité productive au-delà de l'entreprise fordienne, c'est-à-dire de cette nouvelle croissance tant espérée.

L'affirmation peut surprendre à propos d'un texte ne semblant concerner qu'une population marginale d'exclus et de chômeurs. C'est qu'il faut d'abord se défaire de cette vision un peu naïve propre à l'idéologie des Trente Glorieuses d'un progrès social équilibré et continu, clairement inscrit dans des lois toujours meilleures. Non, à l'ouvrier professionnel ne succédera pas « progressivement » l'ingénieur informaticien, programmé sur le plateau d'argent de la croissance. L'histoire du capitalisme est plus tortueuse mais surtout plus innovante. Parce qu'elle est avant tout conflictuelle, elle évolue toujours par des déséquilibres successifs et de violentes remises en cause qui n'ont que bien peu à voir avec cette idéologie du progrès.

« L'histoire avance par ses mauvais côtés ». L'ouvrier de métier du 19<sup>e</sup> siècle n'avait que le plus profond mépris pour l'ouvrier professionnel d'entreprise qui lui a succédé, et les malheureuses mères de famille mises au travail pendant la « Grande Guerre », sur les premières chaînes de production d'objets de consommation à obsolescence accélérée qu'étaient les obus, ne semblaient guère annoncer ce qui allait néanmoins devenir la figure centrale de la production moderne : l'ouvrier fordien. Souvenez-vous aussi que les textes fondateurs des assurances sociales en 1893 ne concernaient que les salariés les plus misérables, les exclus des grands « métiers ».

La aussi, la loi ne vise officiellement que les pauvres au point que son succès résiderait dans sa future disparition, lorsque la totalité de ces exclus se trouverait « réinsérés ». C'est la justification du caractère minimaliste du texte qui indique clairement son fondement humanitaire et charitable, c'est-à-dire extérieur et substitutif au fonctionnement normal de l'économie. La gauche affiche toujours sa vision du monde irréductiblement attachée au système productif qui a fait sa puissance, celui de l'emploi à temps plein dans une entreprise où le salaire est lié à la productivité.

### L'institutionnalisation du travail dit précaire

Mais en réalité, le texte prévoit l'institutionnalisation du travail dit précaire, telle qu'elle s'est progressivement ébauchée depuis dix ans à travers les stages Barre, les TUC, les PIL, les SIVP, etc. C'est ainsi toute la main-d'œuvre exclue du statut d'entreprise qui est potentiellement concernée, celle dont l'importance et le rôle grandissent constamment avec ses cinq millions de travailleurs qui rentrent et sortent chaque année de l'ANPE pour répondre aux besoins du travail productif dans la

sous-traitance à domicile, le travail au noir, le temps partiel, l'intérim, les contrats à durée déterminée qui ont représenté les trois quarts des embauches signées cette année en France.

Si donc, officiellement, pour l'Etat ce texte n'est que transitoire et palliatif, il est évident que, de

tre lorsqu'on change fréquemment d'employeurs et que vos revenus complémentaires dépendent également de multiples interlocuteurs tels l'ANPE, la municipalité, le conseil régional, les organisations caritatives, etc.

La loi réduit considérablement cet éclatement en instaurant des

« lumpensalariat ». Contrairement à ce que croient les syndicats, la précarisation est l'ultime soutien du vieux taylorisme et non pas sa mort.

C'est l'attachement désespéré à cet ordre productif ancien qui est contre-productif et dissuade du travail nécessaire à la satisfaction d'innombrables besoins. Les débats

sur la contrepartie aux différentes formes nouvelles de travail productif qui ne doit en aucun cas être inférieur au SMIC actuel.

Certes, comme l'expliquait par exemple le député PS Christian Perret, la mise au SMIC des chômeurs et précaires provoquerait « une interrogation légitime chez les smicards qui constituent une partie de notre électorat ». C'est aussi l'intérêt d'une telle évolution que de pousser les salariés des entreprises à sortir de cette longue période de stagnation des revenus en les poussant à revendiquer des salaires distincts du revenu minimum. Ainsi en va-t-il toujours de l'action ouvrière qui ne progresse qu'à travers des revendications spécifiques de ses différentes fractions. L'important réside dans cette réintroduction, par le biais du RMI, des travailleurs extérieurs au système de l'entreprise dans la dynamique revendicative. Et pas seulement en terme de revenu. La réduction du temps de travail, tant prônée par la gauche, est aujourd'hui totalement polarisée à l'extérieur de l'usine fordienne par ces millions de précaires qui ne travaillent déjà plus que quelques heures par semaine ou quelques mois par an. Seule une réintégration dans les stratégies syndicales de cette économie encore « informelle » permettra, par une action généralisée sur les revenus, d'obliger le patronat à une réduction effective du travail et sa meilleure répartition.

Ainsi le RMI est-il l'occasion pour un mouvement ouvrier calfeutré dans ses usines de réoccuper, sur le terrain du bassin d'emploi et dans ce nouvel espace de négociation, un rôle effectif dans le développement du nouveau travail productif.

Thierry BAUDOIN

(1) *Journal des chômeurs et des précaires*, n° 11, août 1988 : 53, avenue des Gobelins, 75013 Paris.

(2) Cf. Le contournement des forces ouvrières : précarité et syndicalisme, 1983, Ed. Meridiens Klincksieck, T. Baudoïn et M. Collin.



leur côté, les localités et le patronat, chargés de gérer l'application, feront au contraire tout leur possible pour y intégrer le maximum de précaires bénéficiant de charges sociales payées par le département et d'un revenu de base alloué par l'Etat.

Le minimum social d'insertion va ainsi progressivement concrétiser l'existence de cette force de travail formellement non salariée, dont l'utilité productive ne se mesure plus au nombre d'heures de présence dans une entreprise mais à sa disponibilité pour effectuer le travail nécessaire dans l'ensemble du bassin d'emploi. Face à la traditionnelle adéquation revenu/travail, qui attribuait au producteur la « juste » contrepartie de la valeur de son travail dans un procès de production particulier, se profile ici un revenu social rémunérant une activité mobile et polyvalente d'un type nouveau.

Bien évidemment, ce RMI n'est encore qu'une caricature de ce dépassement et une caricature dangereuse. En l'absence des forces politiques et syndicales capables de le faire évoluer, ce système pourrait encore longtemps pérenniser la double logique actuelle d'une paupérisation de cette nouvelle force de travail mobile et polyvalente, et de son cantonnement par un patronat obtus dans un taylorisme obsolète. Les syndicats, notamment, doivent impérativement saisir la chance qui s'offre à eux de reprendre le contrôle de cette part sans cesse croissante du travail productif qui leur échappe (2), en investissant les deux innovations essentielles de cette loi.

Tout d'abord, un cadre spatial et des interlocuteurs précis face auxquels les précaires pourront s'organiser. L'avantage décisif qu'a représenté pour le patronat l'exclusion massive hors des entreprises des jeunes OS (la fraction la plus combattive des années 1960-1970) réside dans ce *no man's land*, cette absence de lieu sur lequel instaurer un rapport de force à laquelle se sont trouvés confrontés les « précaires ». Comment se bat-

« Commissions locales d'insertion », qui deviendront inévitablement le pivot du système en gérant le bassin d'emploi, espace réel du travailleur polyvalent hors entreprise. Les dangers de clientélisme sont évidents. Mais il appartient précisément aux précaires et aux syndicats d'occuper, face aux notables, ce lieu stratégique de l'emploi moderne. Ou bien le syndicalisme, une nouvelle fois absent pour cause de retranchement dans l'entreprise, continuera de laisser se développer un sous-fordisme permettant aux industries de main-d'œuvre de se borner à une production concurrentielle de celles du tiers monde, ou bien il sera l'un des acteurs de l'avènement de la régulation d'un nouveau travail productif au-delà d'un système taylorien incapable de répondre aux nouveaux besoins sociaux.

### L'enjeu

L'enjeu n'est plus aujourd'hui « d'aider » ou non les exclus de l'entreprise. Il est d'être là où s'élabore, encore confusément, une autre façon de produire en contrant les velléités conservatrices d'une large part du patronat.

Cela nous amène à la seconde innovation du projet qui instaure un revenu minimum garanti uniforme sur le territoire. Même minimum, même interdit aux jeunes et surtout indigné des citoyens d'un des pays les plus riches du monde (la dignité, aussi, est minimum dans cette loi) ce revenu pose les bases d'une négociation, c'est-à-dire d'un rapport de force à venir.

Là encore, le mouvement ouvrier est au pied du mur pour reformuler ses stratégies. Il faut prendre à la lettre les discours de la droite classique sur les risques d'une dissuasion du travail si ce RMI devenait correct. De fait, un véritable revenu garanti dissuaderait les précaires d'aller vendre leur force de travail dans des entreprises palliant leur manque d'imagination et d'investissement par le recours à un nouveau

sont nombreux de Minc à Gorz, en passant par Stoffaës, Lipietz ou Stoléru, sur ces nouveaux besoins et la structure productive nécessaire. Mais une chose est sûre, ils ne se développeront pas dans ce taylorisme du pauvre qui se conforte depuis dix ans.

Le revenu minimum est ainsi l'occasion d'une négociation neuve

## « Parloir libre » occupe Canal 9

La normalisation continue sur la bande F.M. parisienne. L'émission « Parloir libre », qui depuis trois ans émettait chaque semaine en direction des taulards et de leurs familles, s'est effrit vue évincée par le directeur de Canal 9 (ex-Fréquence-Montmartre). Ce dernier, malgré diverses promesses dont celle d'une demi-heure hebdomadaire (au lieu d'une heure trente) a fait le nettoyage par le vide en éliminant une émission qui « manquait de professionnalisme » et n'adoptait pas le « ton radiophonique » cher à tous ces ex-gauchistes reconvertis dans les affaires tendance P.S. Un patron moderne, quoi !

Hélas pour cette nouvelle race de dirigeants, certaines décisions ne peuvent intervenir au mépris du droit le plus élémentaire. L'émission « Parloir libre » faisant partie de l'association qui régit cette radio, il est impossible de l'évincer d'une nouvelle grille de programmation sans convoquer lors d'une assemblée générale tous les membres de l'association. Aucune assemblée générale n'ayant eu lieu, cette décision est donc totalement arbitraire.

Durant toute la nuit du vendredi 30 septembre au samedi 1<sup>er</sup> octobre, les auditeurs habituels et fidèles (et pour cause...) ont pu suivre différents débats auxquels participaient des avocats, des journalistes, des militants anticarcéraux, d'anciens taulards. Dans les locaux de la station et dehors veillaient des dizaines d'auditeurs venus en soutien, au cas où le sinistre personnage évoqué plus haut aurait eu la bonne idée d'appeler la maréchaussée. Celle-ci aurait d'ailleurs été bien ennuyée. Des membres d'une association occupant leur radio, quoi de plus normal ! Mais la nuit fut calme...

Après 14 heures d'occupation, une conférence de presse a eu lieu dans les locaux de Canal 9, faisant le point sur cette action. Le plus grave est bien sûr le moment choisi pour faire cesser tout débat autour de la prison, alors que des milliers de détenus luttent actuellement de manière collective (cf. *Monde libertaire* n° 718 du 22 septembre 1988) sur des revendications précises. Cette conférence de presse était retransmise en direct par l'émission « Chronique syndicale » sur Radio-Libertaire. Le problème de l'avenir immédiat de « Parloir libre » reste cependant entier. Emission cherche radio...

C. BAUDOIN





« La participation aux Jeux olympiques de l'URSS et d'autres pays communistes facilite les échanges économiques et culturels. »

Roh Tae-Woo (1)

APRÈS les Jeux olympiques à Moscou boycottés par les Etats-Unis, puis ceux de Los Angeles boycottés par les pays de l'Est, le président sud-coréen peut être fier de sa réussite : jamais autant de pays n'ont été représentés lors de Jeux olympiques.

Si deux Etats ont refusé le déplacement — la Corée du Nord et Cuba — combien de partis politiques, ici ou ailleurs, combien d'organisations de défense des droits de l'homme ont fait campagne pour un boycott des Jeux olympiques ? Il faut bien remarquer ici que les anarchistes se sont trouvés bien timides pour élever une voix contre un consensus d'une telle ampleur. Et pourquoi d'ailleurs ?

La voie de la démocratie

Ces Jeux olympiques ne sont-ils pas ceux de la détente ? Ne sont-ils pas en fait les Jeux olympiques que tout le monde souhaitait ? Qui

aurait compris en effet que les Etats-Unis et l'URSS aient refusé cette fois de se rencontrer, maintenant que Reagan et Gorbatchev se sont rencontrés à plusieurs reprises. Bien sûr, la Corée du Sud n'est pas un terrain neutre, mais sa politique a changé depuis quelques années, et il est tellement question de démocratie, d'indépendance...

Après de longues années de dictature militaire, de répression sanguinaire (se rappeler Kwangju en 1980) et l'exploitation outrancière des travailleurs — toujours avec le soutien des Etats-Unis (2) — après de multiples manifestations étudiantes réclamant la démocratie, celle-ci est désormais un leitmotiv du discours gouvernemental.

La Corée du Sud a été de ses dictatures vraiment trop archaïques pour que les Etats-Unis continuent à la soutenir ouvertement. Après que Marcos eut été remercié aux Philippines, Baby Doc à Haïti, la Corée s'est donc quelque peu démocratisée. Roh Tae-Woo a été élu au suffrage universel le 25 février dernier et, même s'il y a eu des fraudes, il est évident que l'opposition démocratique était trop divisée pour l'emporter. La politique économique qui est menée est efficace — plus de 11% de croissance du PIB en 1987, avec une augmentation des exportations de 36%.

Les gouvernants n'ont vu que des avantages pour eux à tenter de faire retentir le plus de fois possible leurs hymnes nationaux, puisque c'est de ça qu'il s'agit.

Et pourtant...

Si les gouvernants — et les intellectuels de toutes les pétitions — se contentent de pro-

messes de démocratie, les Coréens, eux, exigent des libertés, exigent la dignité. Tandis qu'on nous fait miroiter cette démocratisation comme un progrès de la civilisation qu'il faut louer car elle est tenue pour une condition sine qua non de la paix, des informations parviennent — que la plupart des gens connaissent ou peuvent facilement connaître — qui donnent de la Corée une image plutôt terrifiante.

La démocratie nous paraissant à beaucoup d'égards comme un leurre, des promesses de démocratie ne nous semblent que l'annonce de bien des promesses encore, et on sait ce qu'elles deviennent. Jusqu'à présent, ce n'est pas la légalisation de l'opposition politique jusqu' alors interdite qui a changé grand-chose à la vie quotidienne des Coréens. Il a fallu, suite à la « déclaration du 29 juin » (les fameuses promesses) de Roh Tae-Woo, que les travailleurs exigent le passage à l'acte vers plus de liberté pour l'obtenir.

Il faut se souvenir de la vague de grèves et d'occupations des usines du mois d'août 1987, qui avait abouti à des hausses de salaires de 15 à 20% par l'organisation de syndicats indépendants. Le mouvement avait alors été si fort, si ample que devant sa poursuite le gouvernement avait dû renoncer à la répression dont le patronat réclamait ouvertement qu'elle soit accrue. Les patrons

ont dû céder sur les salaires et, avec le gouvernement, sur la liberté syndicale (3). Même si ce fut une victoire limitée — l'équivalent de 2 000 F de salaire mensuel désormais, tandis que le coût de la vie n'est pas très différent de celui de la France — il importe de remarquer en passant que ce fut une victoire malgré cette fameuse démocratie.

La démocratie à visage barbare

Chacun a pu voir dans la presse des photos ou à la télévision des images spectaculaires de l'entraînement des forces de sécurité pour les Jeux olympiques. Rassurant ? Chacun peut consulter le rapport 1987 d'Amnesty International. Il y est affirmé que les prisonniers politiques y sont torturés et meurent parfois des suites des tortures. Le prétexte courant étant une accusation d'espionnage au profit de la Corée du Nord. On peut encore y lire qu'en 1986, 3 400 personnes ont été inculpées pour délit politique (4).

Certes, la Corée n'a envahi ni l'Afghanistan ni le Nicaragua. Les droits de l'homme y sont bafoués ? Oui... mais ailleurs aussi. Il ne fallait donc pas attendre autre chose que ce qui est arrivé : des manifestations de chauvinisme sur tous les tons, la bonne conscience se trouvant alors comme elle peut parmi les

Etats, qui tous dopent leurs athlètes, en dénonçant largement ceux qui se sont fait prendre.

Quand tous les commentateurs incitent à penser que les braves petits Français, eux, ne se dopent pas, comment ne pas songer au nuage radioactif qui s'arrête à la frontière. Quand même les droits de l'homme ne mobilisent plus, dans l'incapacité qu'ils sont de montrer un rapport de force honorable face à l'entente internationale des gouvernants pour assoir leur politique, il urge à tout le moins de ne pas être dupe.

LE FURET

(1) Cf. interview du président sud-coréen dans le Monde du 17 septembre 1988.

(2) Qui dispose toujours d'une base militaire avec 40 000 hommes.

(3) Jusqu' alors, les syndicats d'entreprises étaient contrôlés soit par le patronat soit par l'armée.

(4) Un exemple pris dans ce même rapport d'Amnesty : « Shun-Ho-su a été retrouvé mort le 19 juillet (1986) dans une grotte à Chollanamdo, huit jours après avoir été emmené par des agents du Bureau des affaires anti-communistes (sic) d'Inchon. Les personnes qui ont vu son cadavre ont affirmé que ses bras étaient ligotés dans le dos et qu'il portait des traces de contusions aux poignets et aux chevilles : elles ont contesté la thèse officielle du suicide. De nombreux reportages ont depuis pour le moins laissé entendre que ses pratiques n'étaient pas périmées.

HAÏTI

La valse des militaires

LE 17 septembre, Prosper Avril renversait le général Namphy qui avait lui-même destitué, en juin dernier, le président Leslie Manigat. Cet événement serait-il porteur d'espoir pour le peuple haïtien ?

Avril entre en scène

Ce coup d'Etat s'est effectué dans un climat de violence dû aux exactions des ex-tontons macoutes, avec la bienveillance de l'armée : assassinat de l'avocat J. Lafontant, co-fondateur de la Ligue haïtienne des droits de l'homme ; attaques de locaux syndicaux, du rassemblement du « Mouvement des jeunes de Labadie » (1) ; arrestations de paysans accusés de « perturber le travail du gouvernement militaire »... Tels ont été les faits les plus marquants de ces derniers mois. Cette spirale de violence culmina le 11 septembre avec la tentative d'assassinat du père Aristide et le massacre de l'église de Saint-Bosco de Port-au-Prince, dont le bilan s'éleva à 11 morts et 70 blessés. Des locaux de partis politiques et de radios furent également la cible d'assaillants.

Dans les coulisses du pouvoir, le général Namphy envisageait de se débarrasser de William Regala et de Jean-Claude Paul. Ainsi, une telle atmosphère, combinée avec les rivalités au sein du gouvernement, créa une occasion favorable à P. Avril de se présenter comme le sauveur de la nation, en profitant également du mécontentement de la base de l'armée.

Dès son accession au pouvoir, conscient de la voie sans issue dans laquelle est engagée le pays depuis la suspension de l'aide nord-américaine, le nouveau dirigeant lança son appel « aux puissances amies et aux instances internationales », leur donnant « l'assurance formelle de respecter les engagements d'Haïti ». Promettant que les « droits de l'homme seraient garantis et le dialogue pour la réconcilia-

tion nationale à l'honneur », il constitua un gouvernement composé de dix civils.

Les réactions de l'opposition montrèrent une nouvelle fois son incapacité flagrante. Le leader du PDCH (2) approuva l'idée « d'un dialogue national incluant les secteurs conscients de l'armée ». Le Comité d'entente démocratique (3) apporta son « soutien prudent » au gouvernement. Quant à Gérard Gourgues, du Front national de concertation, il n'hésita pas à proclamer que « le coup d'Etat avait tiré le pays du cauchemar ».

Le dialogue semble être à l'ordre du jour ? Mais à quoi bon ? Déclarant vouloir remettre le pays sur la voie de la démocratie, P. Avril a d'ores et déjà annoncé des élections dans... deux ans et demi !

Aucune illusion

Accueilli avec un certain soulagement par la classe politique, l'instigateur du coup de force n'en demeure pas moins un triste personnage. Les politiciens seraient-ils à ce point amnésiques ? En confiant : « Si le 7 février (1986) avait vu un Prosper Avril à la tête du pouvoir militaire, le pays ne serait pas dans cette situation de misère », G. Gourgues semble oublier qu'il faisait justement partie de la junte désignée par l'ancien dictateur au moment de son exil, avant d'en être écarté... par la pression populaire. Sa carrière militaire, ponctuée de stages aux Etats-Unis, se déroula aux côtés de la famille Duvalier. Il fut même, pendant un moment, le garde du corps de « Baby Doc ». Puis, devenu un proche de Namphy, ils organisèrent ensemble l'éviction de Manigat.

Jean-Claude Paul, autre duvalériste notoire, n'est autre que l'instigateur des massacres lors des élections de novembre 1987. Impliqué dans le trafic de drogue, et inculpé par les Etats-Unis, il était certainement un obstacle pour le rétablissement de l'aide financière américaine

jusqu'à sa « mise en retraite », il y a seulement quelques jours.

Que signifie ce nouveau coup d'Etat ? Il n'est certainement pas le résultat d'une offensive populaire, les secteurs sociaux étant actuellement sur la défensive. P. Avril semble avoir profité des excès du général Namphy et du ras-le-bol des sous-officiers et soldats. Depuis le 17 septembre, la quasi-totalité des officiers supérieurs et généraux ont été destitués suite à des règlements de compte et des « dechoukag » par la troupe.

Si, durant la période Duvalier, l'armée occupait une place secondaire, le dictateur lui préférant ses tontons macoutes, elle est aujourd'hui la pièce maîtresse de l'échiquier haïtien. Au service de l'oligarchie, son rôle demeure le même : isoler le monde paysan, briser les conflits sociaux et organiser, une vaste campagne anticommuniste. N'oublions pas que de nombreux ex-macoutes se recyclèrent dans l'armée, et notamment à la caserne Dessalines commandée à l'époque par un certain J.-C. Paul.

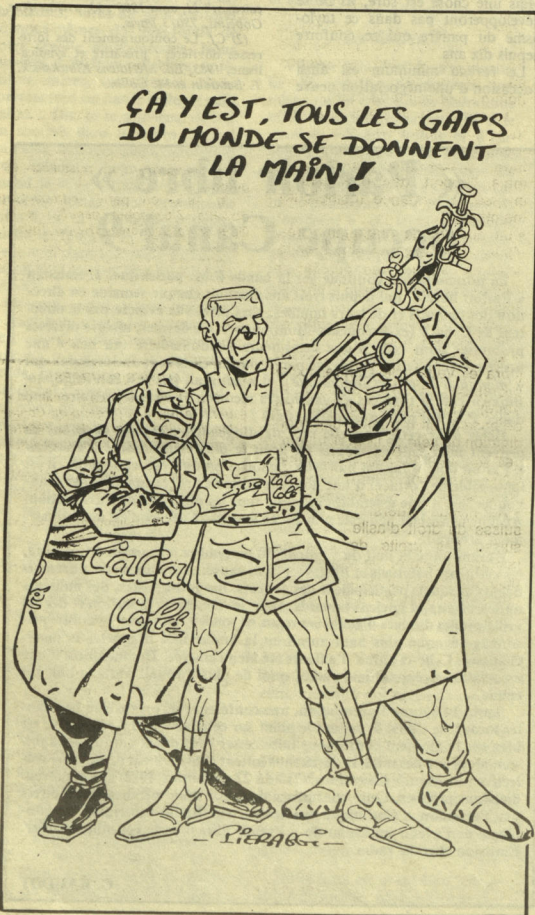
Où que se soit, l'armée n'a jamais apporté au peuple la liberté et ce n'est certainement pas Haïti qui échappera à cette règle. Aboutissement d'une lutte de factions, l'arrivée de P. Avril aux rênes du pouvoir n'est qu'un épisode de plus d'un feuilleton dramatique. Le premier Conseil national de gouvernement entendait « travailler à l'épanouissement d'une démocratie réelle ». L. Manigat appelait à l'unité de la nation, P. Avril rêve « d'un pays où la liberté fleurit ». Au suivant...

Jean-Claude PASCAL

(1) Cet « incident malheureux », selon les propres termes du gouvernement, causa la mort de dix personnes.

(2) Parti démocrate chrétien haïtien.

(3) Créé par quatre ex-candidats aux élections manquées du 29 Novembre 1987.





## Nouvelles antimilitaristes d'Espagne

LE Conseil national de l'objection de conscience (CNOC), juridiction qui décide de l'attribution du statut d'objectionnaire, n'accepte plus les demandes d'objection collectives du MOC (Mouvement d'objectionnaires de conscience), pas plus que les recours présentés contre cette décision. A la suite de cette attitude, les objectionnaires concernés seront appelés sous les drapeaux au début de l'année prochaine (1989). Les objectionnaires préparent leur insoumission.

Nous allons, à partir d'aujourd'hui, lancer une campagne d'insoumission au service civil pour tous les objectionnaires du MOC qui seront convoqués.

Pour les jeunes appelés qui décideront, à partir d'aujourd'hui, de déposer leur demande de statut en appuyant la plate-forme du MOC, nous avons édité une nouvelle plate-forme d'objection collective, envoyée non pas au CNOC, mais à Amnesty International.

Amnesty International publie la liste des objectionnaires et nous espérons qu'elle les reconnaîtra comme des prisonniers objectionnaires de conscience, dans le cas où ils seraient emprisonnés.

La campagne d'insoumission au service civil et militaire en Espagne continue...

Athénée libertaire de Reus (Espagne)

## REVUE DE PRESSE

### « CENIT »

Le n° 255 de la revue *Cenit*, d'août 1988, revue bimensuelle éditée par la CNT-AIT (extérieure). Sixième numéro d'une série fort instructive sur l'histoire de l'Association internationale des travailleurs, où nous trouvons les résolutions des sections nationales de l'AIT au congrès extraordinaire de décembre 1937. Les positions des sections de l'AIT de la Suède, de Pologne, de France (CGT-SR), à chaud, sur la guerre et la révolution espagnole, la participation au gouvernement républicain, et la réponse de la section espagnole.

### « EKINTZA »

*Ekintza* n° 1 vient grossir la presse libertaire espagnole. C'est un journal plein d'humour et, à la fois, de sérieux. Entre autres thèmes abordés nous trouvons : « Les racines libertaires des sandinistes », relatant l'enfance de Sandino, son voyage à travers l'Amérique centrale, son retour au Nicaragua, les analyses critiques à son encontre du Parti communiste international et du Parti communiste mexicain ; « Les banques alternatives » à travers des exemples en RFA ; « La nouvelle carte d'identité » ou l'art de réduire un peu plus notre liberté ; « Nous les Verts, nous les anarchistes » ; « La foire aux ânes » dont le thème est la soumission, etc.

### « Tierra y Libertad »

*Tierra y Libertad*, mensuel de la FAI (Fédération anarchiste ibérique), n° 50, juin 1988. Au menu de ce numéro nous trouvons un article sur les élections en 1988 en Catalogne, l'arrêt de l'enquête parlementaire sur le trafic d'influence, les revenus des hommes politiques et une résolution de la FAI de Catalogne.

DES barbelés presque neufs, un vieux terrain vague..., le centre de rétention de Genève-Cointrin aéroport (1). A l'intérieur, quelques réfugiés tamouls sous tranquillisants se cachent le visage entre leurs mains... ils se rappellent... La torture, les massacres, la guerre, et puis cette fuite inespérée au-delà des frontières : la corruption des douaniers, le « tarif » de passage, les cales surchauffées d'un avion, le danger des escales... Mais plus rien ne compte, seulement de sauver sa vie... On ne peut leur reprocher, et pourtant.

Le réveil est douloureux. La police des frontières, le commissariat, l'attente mêlée à une sourde angoisse, la peur. Asile aux pays des merveilles, le Sri Lanka, la Turquie ont aussi leurs contes de fées à raconter : il était une fois, un pays de la Croix rouge, et la Suisse apparaît dans les yeux de l'enfant, un paradis terrestre ouvert à tous les opprimés, aux siens.

La porte du centre de rétention s'ouvre, on passe les menottes aux réfugiés, ils sont conduits sur la piste de décollage, l'avion attend. Les autorités sri-lankaises sont prévenues, les refoulés sont attendus.

### Plus jamais ça...

C'était le cri de honte de tout un peuple, un peuple enfermé dans sa neutralité, un peuple manipulé peut-être. Années 1942-1943, expulsion de 10 000 juifs par le conseil fédéral suisse... « La race juive ne constitue pas un motif valable de fuite, ni de demande d'asile politique ».

Entre juif en 1942 n'était pas une raison valable pour obtenir l'asile politique en Suisse, de faux réfugiés politiques en quelque sorte, les autorités fédérales bien en place s'empressent de les remettre à leurs bourreaux. Plus jamais ça. C'était le cri de honte d'après-guerre, le cri d'une population qui a aussi ses souvenirs de guerre. Une neutralité oppressante, oui, c'est bien cela le « Plus jamais ça ». Des trains bondés de ces « faux » réfugiés politiques quittant les gares de Lausanne, de Zurich ou de Bâle, et une population entière qui en retourne à ses foyers.

Que faire ? continuer à distribuer des tablettes de chocolat aux prisonniers de guerre alliés traversant la Suisse en 1944 (2), le remords...

Le « Plus jamais ça » que la population helvétique prononçait à cors et à cris dès la fin du conflit aboutit finalement, en 1987, à 90% de demandes d'asiles repoussées.

### Le filet juridique

Après la guerre, la Suisse adopte une politique très généreuse concernant le droit d'asile ; et accueille ainsi à bras grands ouverts les nombreux requérants venant principalement de l'Est à cette époque. L'accueil est chaleureux, réel (véritable prise en charge).

Le droit d'asile est un droit fondamental comme le stipule l'article 33 de la convention de Genève sur le statut de réfugié, surtout lorsqu'il s'agit pour un individu de fuir guerres, dictatures, entraînant persécutions, tortures et/ou privations de liberté totales ou partielles sans aucun fondement.

La Suisse respecte ce principe, et les nombreux réfugiés de l'époque (Tchécoslovaques, Bulgares, mais aussi Coréens, Cambodgiens, Laotiens, etc.) largement intégrés aujourd'hui, estiment

avoir eu beaucoup de chances, mais pensent que si c'était à refaire à ce jour ils ne seraient pas certains d'y parvenir. Pourquoi ?

Pourquoi la Suisse abandonne-t-elle progressivement l'honneur d'être reconnue comme pays de « la Croix rouge internationale » ? C'est le résultat d'un long processus entamé dès 1972 (avec la fixation d'un contingent), qui s'est surtout accéléré à partir d'une nouvelle loi sur l'asile en 1981, de ses deux révisions en 1983 et celle de 1986, appuyée par referendum le 5 avril 1986. Révisions ayant pour finalité de compliquer les démarches des requérants d'asile :

• Article 13 de la loi d'asile (inclus la dernière révision)

a. Les requérants se présenteront à certains postes frontaliers (pas tous) ;

b. Paragraphe 1 : ils devront présenter des papiers en ordre (quand vous fuyez au péril de votre vie, avez-vous le temps et la possibilité d'obtenir un visa ?).

Un premier tri immédiat et sur place concernant les sans-papiers. Les premiers refoulés sont bien souvent les plus « authentiques » réfugiés. La reconduite immédiate dans leur pays d'origine est prise en charge par les autorités « d'accueil ». Un second tri parmi les requérants dont la demande a été enregistrée (papiers en ordre) :

• Interrogatoire au niveau cantonal à la section des réfugiés.

• Une poignée de fonctionnaires fédéraux prennent la décision d'acceptation ou de refus de l'asile, à partir du compte-rendu de l'interrogatoire du canton.

Bien souvent les compte-rendus cantonaux occupent la place de trois lignes, difficile pour un fonctionnaire fédéral de ne pas tomber dans l'arbitraire : un résumé en trois lignes est très peu représentatif de la détresse d'un torturé. Le fonctionnaire fédéral n'a aucun contact direct avec le réfugié, au besoin (sic !), il peut demander à l'entendre personnellement (article 16, paragraphe 2).

Cette procédure date de la dernière révision (1986) de la loi sur l'asile. Les fonctionnaires fédéraux n'ont pas été concertés. Enfin, si la décision finale se trouve être un refus pour le requérant, aucune chance pour lui de rechercher asile ailleurs (dans un pays voisin). La dernière modification sur la loi d'asile (article 14) prévoit un « accueil temporaire en vue de l'expulsion ». Un enfermement pur et simple dans le centre de rétention de Genève-Cointrin durant 30 jours maximum, sur autorisation judiciaire cantonale, et s'il y a « de fortes présomptions que le réfugié entende se soustraire au refoulement » (sic !).

### Vous avez dit droit d'asile ?

Violation du droit d'asile : refoulement immédiat sans être entendu ; refoulement après avoir été écouté mais jugé sur trois lignes ; refoulement après avoir été écouté mais pas cru. Un Tamoul affirmant avoir été torturé dans son pays en fait part à la section des réfugiés, en Suisse, qui contacte à son tour les autorités du pays du ressortissant pour vérifier les dires de son « client ». L'autorité contactée se fait une joie de démentir de tels propos... A bientôt !

Un climat tout à fait présent, résumé en quelques mots par Yvette Z'Graggen (3), écrivain : « Pourquoi la Suisse est-elle le seul pays européen à vouloir renvoyer des Tamouls au Sri Lanka, malgré l'intervention du HCR (Haut Commissariat pour les réfugiés), de plusieurs autres organisations, du

## SUISSE

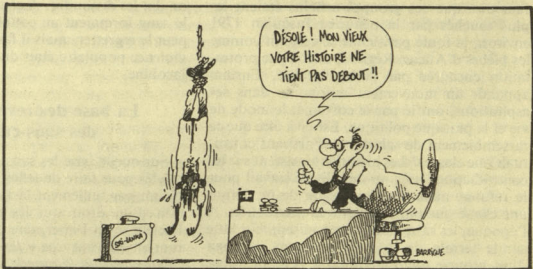
# Place à l'arbitraire !

gouvernement cantonal bernois, malgré l'action urgente décidée par Amnesty International qui intervient pour la première fois auprès d'un gouvernement d'Europe occidentale pour le prier de respecter les droits de l'homme ? »

A noter qu'en 1986, sur 1 000 cas de Tamouls examinés, 54 candidats ont reçu l'asile, sur l'ensemble des Tamouls qui seront rapatriés au Sri Lanka, 70% seront considérés comme des terroristes (4).

Les groupes de parrainage, ainsi constitués, aident les réfugiés dans leurs démarches administratives mais veillent aussi à leur intégration. Les difficultés n'en sont pas moins présentes, même lorsqu'on a le privilège d'être accueilli sur le territoire helvétique. D'énormes moyens financiers sont nécessaires :

• Dans la recherche d'un emploi, pour démarrer, nécessité d'un permis de travail (lenture bureaucratique) ;



Centre de rétention, médecins et psychiatres sont rois et présentent la mise en scène à son paroxysme : administration de drogues dures aux étrangers qui ne se tiennent pas bien.

### Des foyers de résistance

Un peu partout, une résistance spontanée a donné naissance à des groupes de parrainage comprenant des représentants de paroisses, de partis, de syndicats, de diverses associations, mais aussi des individus. A noter que de nombreux locaux paroissiaux ont ouvert leurs portes pour accueillir les requérants d'asile et les protéger de l'expulsion (la police ne pouvant intervenir dans ces lieux). Il nous est difficile de critiquer cette prise de position de l'Eglise, car elle a de nombreuses fois empêché des expulsions catastrophiques (envoi d'un homme à la peine de mort).

L'impact de la religion a une toute autre dimension ici : • officiellement, la religion protestante prédomine (calvinisme), mais l'apport des étrangers a inversé la tendance (catholique, maintenant) ; • un nombre de pratiquants très élevé entraînant une plus grande solidarité autour des problèmes rencontrés (droit d'asile, notamment).

Les associations aussi ont un rôle prépondérant : • Au niveau cantonal : SOS-Asile (Jura et Vaud) ; le Centre social protestant (CSP) (Genève et Vaud) ; le Comité valetain de défense du droit d'asile ; une coordination au sein de la CRT fribourgeoise ; une coordination genevoise et neuchâteloise pour la défense du droit d'asile ; etc. • Au niveau fédéral : le Comité suisse du droit d'asile ; la Ligue suisse des droits de l'homme (située à Genève) ; le Mouvement pour une Suisse ouverte démocratique et solidaire (MODS) ; etc.

• Un accès au logement, extrêmement coûteux — de surcroît plus cher pour un étranger que pour de « vrais » Suisses — et difficile ;

• Des soins médicaux élevés (4 à 5 fois les prix français), une assurance maladie mensuelle de 200 à 350 francs suisses (800 à 1 400 francs français).

Bref, il faut compter 3 000 à 5 000 F pour un budget mensuel (5) (excluant le loyer et les loirs) pour un couple vivant avec deux enfants. L'intégration au pays de Calvin n'est pas chose aisée...

Des expulsions en masse, une intégration difficile, les réfugiés sont mal connus du public, de fausses idées à leur égard circulent dans la population helvétique, largement reprises et amplifiées par l'Action nationale (parti d'extrême droite suisse). Halte à la poussée de xénophobie générale, faisons appel nous aussi à l'autre Suisse.

Anne LOSS

- (1) Son ouverture est récente.
- (2) Souvenirs d'un prisonnier de guerre.
- (3) Asile en péril, (introduction d'Yvette Z'Graggen) par M. et P. Gönczy, Jesus Moreno, Holger Tausch (étudiants genevois), mars 1987.
- (4) Déclaration du responsable de la défense et de la sécurité du Sri Lanka, Gal Attigalle.
- (5) Chiffres donnés par le ministère des Affaires étrangères et du Consulat général de France en Suisse.

### AUTRES SOURCES

Un article d'Ariane Schmitt paru dans la revue *K* (organe du Centre Martin-Luther-King et de la Fédération romande des mouvements non violents).  
Un tract : « Asile sous Montoie n° 3 » (Bulletin de solidarité Suisse-Immigrés-Réfugiés).  
Les Années silencieuses (souvenirs de 1942-1943), Yvette Z'Graggen. A ce propos, les archives de guerre ne sont pas encore ouvertes au public.

## Solidarité argentine

Afin d'amplifier l'action entreprise par nos camarades argentins et de favoriser la parution régulière de leurs journaux *El libertario* et *Ideacion*, la Commission de relations de l'Internationale des fédérations anarchistes (IFA) appelle l'ensemble du mouvement libertaire international à soutenir les militants argentins dans leur dur effort financier de propagande.

IFA

Envoi des fonds de soutien à l'ordre de : P. Pouchat, R. Bosdeveix ou T. Rosell, à l'adresse suivante : IFA, 145, rue Amélie, 75011 Paris (France).



## BICENTENAIRE

## La Révolution française et la crise économique

Le bicentenaire de la Révolution française permet une comparaison intéressante : comme à notre époque, la société fut éprouvée par une grave crise économique. Les raisons furent multiples : une crise structurelle au XVIII<sup>e</sup> siècle aggravée par l'inflation, la guerre et la spéculation. Il n'est pas de notre propos de faire ici un exposé économique. Il serait intéressant par contre d'étudier les réactions des milieux populaires qui n'ont pas perçu la crise comme une fatalité irrémédiable.

Le mouvement sans-culotte est la frange populaire qui a le plus clairement formulé ses revendications, surtout à Paris, comme l'attestent les pétitions et les rapports des sections. Il faut dire que ces groupes urbains étaient les plus touchés par la pénurie. Jusqu'en 1791 environ, la foule parisienne se conduisit comme les plèbes d'Ancien Régime, une vague protestation encadrée par la bourgeoisie. Ensuite apparaît un mouvement autonome dans ses aspirations, unifié par le costume, le mode de vie et la pratique politique. Est-ce à dire que ce rassemblement de salariés et d'artisans constituait une classe ? Les historiens insistent sur les contradictions liées au monde du travail pour le résumer, mais il est arbitraire de ne définir une classe que par rapport à la production. A l'époque, les sans-culottes organisent leur lutte sur le terrain de la consommation. Il s'agit d'un groupe socio-politique à revendications économiques. Contre les aristocrates et la « classe intermédiaire » (les bourgeois), les sans-culottes défendent leur droit à l'existence pour sortir de la crise.

## De la consommation au droit à l'existence

Que la consommation ait été la revendication première est un fait indiscutable. Artisans dépendants et salariés étaient d'accord pour revendiquer le salaire minimum vital, mais le mouvement entier déterminait le salaire par rapport aux prix des denrées (et non de la valeur du travail). C'étaient les prix qui devaient baisser et non les salaires augmenter (1). La meilleure façon de lutter contre la vie chère était alors de prôner la taxation. Pour le sans-culotte, il était inconcevable que l'on n'ait pas accès aux produits de première nécessité : pain, viande, chandeliers, savon, etc.

Ces revendications ne sont pas abstraites : les premières queues dans les boulangeries se formaient parfois à trois ou quatre heures du matin, ce qui n'était pas la meilleure façon de commencer une journée de travail suivie le soir de réunions politiques ! On vit des insurrections échouer parce que les insurgés étaient épuisés par la faim et la fatigue. On comprend que l'exaspération débouche souvent sur la violence. Les émeutes furent nombreuses : on força les épiciers et les fournisseurs à vendre au prix fixé par la foule, parfois le mouvement s'accroît vers la prise au tas.

Le 25 février 1793, des blanchisseuses assiégèrent les boutiques et détournèrent des chargements de savon. On attribua l'origine du mouvement aux Enragés. En fait il fut spontané, mais il est vrai que ces militants expliquaient la pénurie par des causes, la spéculation et l'inflation, en des temps où les mécanismes économiques étaient mystérieux pour la population. De même, ils approuvaient les émeutes. Jacques Roux aurait dit que « Les épiciers n'ont fait que restituer au peuple ce qu'ils lui faisaient payer beaucoup trop cher depuis longtemps ». En fait, le mouvement sans-culotte était divisé non sur les objectifs mais sur la méthode. Les salariés et les chômeurs étaient proches des Enragés qui appelaient à l'action directe et au contrôle populaire sur les approvisionnements. Par contre, la frange supérieure (maîtres artisans, boutiquiers) souhaitait une réglementation légale et un contrôle d'Etat. Le mépris des députés ressenda le mouvement.

Le 2 mai 1793, la foule envahit la Convention et imposa un plafond au prix du pain. Comme les statistiques le prouvent (2), la venue au pouvoir des jacobins ne calma pas la colère populaire. Finalement, les députés acceptèrent l'économie dirigée avec un prix maximum des denrées (le « maximum »), mais ils eurent soin de neutraliser le mouvement populaire pour que l'Etat assure ce contrôle. En septembre 1793, une rafle élimina les Enra-

gés (3). Dans le même temps la spéculation installait la pénurie. Aussi les sans-culottes prénécessèrent-ils des mesures violentes.

A Orléans, Taboureau menait des bandes de pauvres à travers le Loiret pour taxer les denrées. A Lyon, les Canuts réclamèrent, en mai 1793, la constitution de troupes de sans-culottes pour approvisionner la ville. Là encore, la Convention dut accepter la création des armées révolutionnaires. Ces troupes spéciales de sans-culottes sillonnèrent les campagnes pour « acheter » au prix officiel et réduire les contre-révolutionnaires. Rapidement, elles dégénérent dans la haine de classe, traquant les bourgeois après les nobles et les prêtres, et on dut les dissoudre. A cette époque, le pain et le sang formaient un couple indissociable. On peut le regretter, mais il faut remarquer que la violence populaire était distincte de la Terreur jacobine.

## La base des revendications des sans-culottes

Sur quelle base les sans-culottes s'étaient-ils fondés pour faire de telles revendications ? Ce n'était pas seulement la faim, mais l'affirmation d'un droit qui les motivait. L'Enragé Leclerc se fit l'interprète d'un sentiment courant en écrivant que « les subsistances appartiennent à tout le monde » (4).

Les premières décisions que dut prendre la Commune de Paris concernèrent la qualité : fabrication d'un « pain de l'égalité » mêlant les différentes farines, de même la qualité de la viande fut étroitement surveillée. Mais ce ne fut pas le plus important dans les revendications.

Le contrôle des produits de consommation devenait nécessaire. Les Enragés et plusieurs sections proposèrent de nationaliser le commerce, étant entendu que le peuple surveillerait cette action. L'élection des fonctionnaires et le mandat impératif en étaient le complément politique. Contrairement à ce qu'ont écrit des journaux de l'époque et certains historiens, il ne s'agit pas d'une politique de pillage mais d'un contrôle populaire, guère précis il est vrai. A propos d'une pétition portée à la Convention le 12 février 1793, Jaurès écrit : « Peut-être voulaient-ils exclure des administrations, tout citoyen faisant individuellement le commerce comme semble l'indiquer l'article 4 de leur projet ; c'eût été la proscription politique de la bourgeoisie » (5). On ne s'étonnera pas de la hargne manifestée par les sans-culottes à l'égard des marchands. Pour eux, les intermédiaires qui achètent les grains n'en sont pas propriétaires, ce sont des distributeurs : « Qu'est-ce qu'un marchand ? C'est le dépositaire de ces objets comme d'autres citoyens le sont d'une partie de l'autorité ; il est donc fonctionnaire public et le plus important de

tous, puisqu'il a dans ses mains l'existence même du peuple » (Assemblée de la section des Champs-Élysées, 1794). Quelques militants voulurent élargir la notion d'égalité des jouissances (terme d'époque) avec un tarif dégressif pour les plus pauvres qui auraient payé moins cher certains produits, mais on ne voit pas comment dans ce système on aurait pu empêcher les riches d'utiliser des passe-droits pour éviter le tarif maximum. On signala d'ailleurs que certains bourgeois profitaient de l'attaque des boutiques pour envoyer leurs domestiques ramener des produits ! L'expropriation des riches revint de plus en plus fréquemment dans les pétitions.

En février 1793, la section des Gardes françaises dénonça la menace que subit le pauvre à cause du riche : « Il faut l'éviter, sans cela les hommes cesseraient d'être égaux en droits (...) sans cela l'existence du premier serait compromise à chaque instant tandis que le second lui imposerait les lois les plus rigoureuses ».

## Actions contre le capital

Le raisonnement de ces militants est simple : on appelle à supporter les conséquences de la crise et de la guerre. Eh bien ! que l'on taxe les riches ! On devine la consternation des députés qui voyaient ainsi court-circuité leur appel à l'effort national. D'autant que des sans-culottes poussaient le raisonnement jusqu'à l'extrême : ceux qui ne souffrent pas de la crise sont des adversaires de la République. La section du Bonnet rouge proposa le refus des certificats de civisme aux marchands-entrepreneurs : c'était les désigner comme suspects en pleine Terreur. Inutile de dire que la proposition fut enterrée. Encore une fois, violence populaire et terreur étatique se contredisaient. La principale catégorie désignée par la vindicte fut évidemment le capitalisme spéculatif : intermédiaires, commissionnaires, boursicoteurs ; tous ceux qui profitaient de la crise devaient être traqués. Le plus acharné à les dénoncer fut l'Enragé Jacques Roux : « Agitateurs, montrez-moi votre portefeuille, votre fortune rapide attestera sans réplique vos larcins, vos trahisons, vos forfaits. Avant la prise de la Bastille, vous n'étiez couverts que de haillons, aujourd'hui vous habitez des palais (...). Vous n'étiez que des commis dans les bureaux, vous armez des vaisseaux de guerre ; votre famille tendait la main au premier venu, maintenant elle affiche un luxe insolent : elle est chargée de l'approvisionnement des troupes. » (6). Ce n'est pas exagéré : pendant la Révolution des fortunes immenses se construisent dans les trafics. Au plus haut niveau se constitue une véritable nomenclature, comme le montre un livre récent (7). Les jacobins y furent immergés comme les autres. A défaut de trouver les sources réelles de la spéculation, les sans-culottes

s'en prirent aux aspects les plus visibles. Le 3 mars 1793, l'ensemble des sections demanda l'arrêt de la vente de l'or et de l'argent qui dépréciaient le papier monnaie. La Convention s'inclina, mais les trafics continuèrent au grand jour. Le club des Cordeliers demanda alors la suppression totale du numéraire (jusqu'à la paix). Le Comité de Salut public étouffa la demande. Plus radicales, deux sections exigèrent la suppression de la Bourse, activité intolérable à leurs yeux. La Convention céda devant l'attitude menaçante des pétitionnaires : la Bourse de Paris fut fermée le 27 juin 1793. Cette exigence s'inscrit alors dans une série d'actions contre le capital commercial. Malgré les menaces de la rue, on peut supposer que le poids du capitalisme terrien a dû emporter les réticences des députés. Les critiques se dirigèrent ensuite contre les sociétés par actions et les embryons de compagnies d'assurances, les « caisses de coquins ». Là encore, l'Assemblée céda aux pressions : le 24 août, les compagnies financières furent interdites. Il est significatif qu'à cette époque on considérait toutes ces manipulations au même titre que les loteries. La « réhabilitation du profit » n'était pas à l'ordre du jour !

Nos contemporains qui assistent à un énorme phénomène boursier et à ses OPA qui jouent le travail à la roulette (russe ?) ont-ils, eux, la moindre attitude critique ?

YVES (Gr. Les Temps Nouveaux)

(1) Après la mise au pas des sections, les grèves de salariés se répandirent sous Robespierre pour l'augmentation des salaires.

(2) G. Rudé, La foule dans la Révolution française, tome 7, p. 147.

(3) Voir le Monde libertaire n° 709.

(4) Leclerc, L'Ami du peuple, à paraître aux Editions Partage Noir.

(5) Histoire socialiste de la Révolution française, tome 7, p. 28.

(6) Le Publiciste de la République française, n° 249, 1793.

(7) M. Bruguière, Gestionnaires et profiteurs de la Révolution, Paris, Editions Orban, 1987 (150 F.).

## NOTE

Les sections de Paris étaient des organes politiques de gestion au niveau du quartier. Devant la faiblesse de l'Etat, elles prirent de plus en plus d'importance. Contrôlées par les sans-culottes, elles devinrent les centres de la démocratie directe. D'où l'intérêt de leurs pétitions et des compte-rendus d'assemblées générales. Il n'y a qu'à Paris qu'elles eurent une orientation aussi radicale. Même à Lyon, les Canuts furent minoritaires en nombre de sections sous leur contrôle. Notons quand même que les plus lettrés influençaient la rédaction des textes cités ici.



=====  
souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.  
=====



CINÉMA

« Un monde à part »

**L**A petite Molly Roth pourrait être une enfant heureuse : elle vit dans une famille aisée, elle a deux petites sœurs adorables, elle est bonne élève... et elle est Blanche : ça compte, quand on vit en Afrique du Sud. Mais voilà : ses parents, journalistes, militent tous deux à l'ANC, le Congrès national africain, principale organisation anti-apartheid, interdite en 1960. Nous sommes en 1963, année de promulgation de la loi des 90 jours, qui permet de maintenir une personne durant trois mois sous les verrous afin de l'interroger. Molly assiste impuissante au départ de son père « en voyage », afin d'échapper aux menaces d'emprisonnement à vie. Et puis, elle est fréquemment délaissée par sa mère, toujours entre une réunion secrète et une manif contre la condition des Noirs. Diana Roth (1), la mère de Molly va se faire arrêter au nom de cette

fameuse loi et va lutter stoïquement lors des interrogatoires policiers, préférant même tenter de se donner la mort plutôt que de donner les noms de ses camarades. Heureusement pour Molly, il y a la bonne noire (Linda Mvusi, admirable d'humanité !) et tous ses amis de couleur, avec qui la fillette se sent infiniment plus à l'aise que dans les réceptions guindées de la bourgeoisie afrikaner.

*Un monde à part* évite le « mélo humaniste » auquel on pouvait s'attendre avec un tel sujet, grâce essentiellement au jeu des acteurs. Barbara Hershey reste, tout au long du film, admirable de fragilité stoïque et Jodhi May (Molly) a cette pudeur qu'ont, seules, ces gamines à qui l'on demande trop et à qui manque la tendresse de deux parents disponibles.

Le tout est accompagné de musiques et de chœurs africains qui vous

soulèvent de votre siège. *Un monde à part* a remporté le grand prix spécial du jury et le prix d'interprétation féminine pour les trois actrices principales au Festival de Cannes. Sans doute, ce festival qui est davantage celui du star système que celui du cinéma, ne signifie-t-il plus grand-chose pour les amoureux du cinéma. Mais ce film, d'une sensibilité bouleversante, est à voir et à revoir. Afin de ne pas oublier que 40 ans après la défaite d'Hitler, le nazisme existe encore bel et bien sur cette terre, avec la bénédiction de nos gouvernements démocrates.

P. P.

(1) Le personnage de Diana Roth est largement inspiré de la mère de la scénariste Shawn Slovo. Son nom réel était Ruth First. Celle-ci a été assassinée en 1982 au Mozambique, par un colis piégé envoyé par des agents sud-africains.



CINÉMA

« Terre sacrée »

**C**HILI 1988, Matéo Elorduy (Joaquim de Almeida) est de retour d'exil. Quinze ans passés et son retour marque un besoin de revoir la terre où il a grandi, aimé. Loin de ses nouvelles attaches françaises, il découvre ce Chili où, après une expérience de démocratie populaire (chose rare en Amérique du Sud, terrain de chasse des faucons américains), le fascisme est

quotidien, étouffant quoi que sournoisement invisible.

Revenir d'exil est toujours délicat, difficile. Revenir d'exil, c'est découvrir que le monde de l'enfance, le passé sont détruits.

Le père de Matéo (Julien Guioimar) vit sur des rêves nostalgiques, car le présent sent une mort toute proche. Les amis de Matéo ont disparu ou ont des préoccupations politiques qu'il ne comprend

pas. Lorsque sa passion pour Isabelle (Isabelle Otero) l'entraînera vers la réalité chilienne, il préférera un ultime exil : la mort.

*Terre sacrée* a été tourné entièrement au Chili, parfois d'une manière précaire (scénario maintes fois soumis aux autorités militaro-fascistes, menaces de mort sur les acteurs, séquestration du matériel, etc.).

Dans ce film, la répression actuelle au Chili y est presque invisible, seulement elle est présente, non dite. Emilio Pacull, ancien assistant de Costa-Gavras, Rossellini et François Truffaut, réalise un film sensible, beau, où les images glissent au travers d'une répression sous-jacente, toujours présente dans l'esprit.

A quelques semaines du « plébiscite » ou referendum de Pinochet, *Terre sacrée* montre avec vigueur que la bête immonde, même si elle prend des airs pseudo-démocratiques, n'est jamais morte. *Terre sacrée*, film sur le Chili, est aussi un très beau film sur la peur.

SALIM

(« Fondu au Noir »)



ESPERANTO

Quoi de neuf ?

**U**N événement significatif est venu bouleverser le mouvement espérantiste français qui avait tendance à se complaire dans une certaine léthargie. Grâce aux efforts de SAT-Amikaro, une émission consacrée à l'espéranto a eu lieu sur France-Inter, de 16 à 17 heures, le 1<sup>er</sup> juin 1988. L'animatrice de l'émission, Brigitte Vincent, enthousiasmée par le sujet, a pris la décision de diffuser un cours d'espéranto tous les matins pendant le mois d'août, de 9 h 45 à 10 h 55. Ce cours, assuré par Richard Comerford, connut un succès immédiat : standard bloqué et surtout réception d'un courrier impressionnant : plus de 6 500 lettres ! Du jamais vu ! France-Inter a été contraint d'embaucher deux personnes supplémentaires pour traiter cette avalanche de courrier !

Cet événement inattendu prouve que l'espéranto, loin d'être une idée ringarde, possède un potentiel d'attraction considérable. Encore faut-il que les grands médias s'y mettent.

Le résultat conduit le mouvement espérantiste à mettre en place un ensemble de cours publics, de stages de fin de semaine, de cours par correspondance tout à fait exceptionnel (1). Les libertaires seront-ils les derniers à sauter dans le train en marche ?

SAT au Brésil

Loin de la France, et de l'Europe, s'est tenu, du 6 au 12 août 1988, à Campos da Jordao, le premier congrès de SAT (2) dans un pays du tiers monde. Rencontre émuivante entre militants syndicalistes, socialistes, anarchistes du vieux continent et du nouveau monde. En résumant ses travaux, le congrès décida d'adresser la déclaration suivante aux travailleurs du monde entier :

« Le 61<sup>e</sup> congrès de SAT a réuni, du 6 au 12 août 1988, à Campos da Jordao, 128 participants de 11 pays et a approuvé la déclaration suivante. Le Congrès :

- constate une fois de plus que les contacts directs entre travailleurs des cinq continents, grâce à une langue universelle (l'espéranto), facilite l'échange des idées et l'organisation d'une solidarité pratique ;
- met en relief les problèmes spécifiques au tiers monde : influence des pays les plus riches, racisme social, néo-colonialisme, sous-développement, analphabétisme ;
- appelle tous les travailleurs à se battre contre leurs ennemis com-

muns : impérialisme, capitalisme, discrimination, dictatures... ;

• invite les travailleurs espérantistes, et plus généralement l'ensemble du mouvement espérantiste, à une intense collaboration avec le tiers monde dans les domaines économiques, sociaux et culturels ;

• espère que les relations créées pendant la période du congrès faciliteront ce travail anational ;

• confirme que les accords récemment passés entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sont un pas favorable à l'éloignement des menaces de guerre ;

• suit avec attention l'évolution de la situation intérieure en Russie et dans les pays satellites. La tendance actuelle est en accord avec les idéaux de SAT, et c'est pourquoi nous espérons que se créeront les conditions préalables pour la fusion du socialisme, de la démocratie et d'une liberté complète ;

• espère, entre autres, que cette évolution facilitera la réapparition d'un mouvement espérantiste ouvrier influent et indépendant dans ces pays ;

• lance un appel aux ouvriers du monde entier pour qu'ils utilisent une langue anationale, outil déterminant pour la réalisation de leurs buts de classe ;

• condamne la destruction sauvage et systématique de la forêt amazonienne, et autres poumons verts de la planète, qui conduit l'humanité à un cataclysme mondial. »

Espérons que cette déclaration sera lue et que les appels qu'elle contient rencontreront des échos positifs.

Yves PEYRAUT

(1) Pour tous renseignements et inscriptions : SAT, 67, avenue Gambetta, 75020 Paris (tél. : 47.97.87.05).

(2) Association internationale des travailleurs espérantistes.

NOTE

*Lu dans Sennacino, organe mensuel de SAT : « En Belgique, chez General Motors, le travail a été réorganisé : dorénavant, les salariés travailleront dix heures par jour, sauf le dimanche, mais seulement deux semaines sur trois.*

Après 110 heures de travail, du premier lundi jusqu'au deuxième vendredi, ils jouiront de neuf jours de temps libre. La durée moyenne du travail hebdomadaire a été ainsi réduite de 37 h 30 à 36 h 40, et le nombre de salariés est garanti jusqu'à la fin de 1992. La signature de cet accord complexe a nécessité de longues discussions. »

Sélection de programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Jeudi 6 octobre

- « Enlirez-vous » (16 h à 18 h) : avec comme invité Dominique Muller (« Danger public », Seuil).
- « Les Fruits de la passion » (19 h 30 à 20 h 30) : avec comme invité l'animateur de la librairie gay « Les mots à la bouche ».
- « Les courants d'art... s'envolent » (20 h 30 à 22 h 30) : avec comme invités Roberto Guttierrez, Nicole Crestou et Charri Goyenneche pour la sortie du n° 41 de « Plages ».

Vendredi 7 octobre

« L'invité du vendredi » (19 h à 21 h) : avec la Ligue des droits de l'homme, Antoine Comte parlera de la vie quotidienne en prison.

Samedi 8 octobre

« Blues en liberté » (22 h 30 à 24 h) : le blues de la Louisiane.

Dimanche 9 octobre

« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : avec comme invité Christian Venger, pour « La semaine celtique » à Bezons, du 11 au 15 octobre. « BD DA et Cie » (20 h à 21 h 30) : avec comme invités Jean-Claude Mezières et Paul Cristin, pour le dernier album de Valérien.

Mercredi 12 octobre

« Femmes libres » (18 h 30 à 20 h 30) : les nouvelles techniques de reproduction, des femmes témoignent.



## JAPON

## Hiro-Hito: les Jeux olympiques de la propagande

**A**VANT de mourir, Hiro-Hito, empereur du Japon, aura au moins réussi un exploit : détrôner les Jeux olympiques de Séoul sur le plan de la couverture médiatique japonaise ! Il mérite bien la médaille d'or de la coïncidence symbolique, car la Corée colonisée en 1910 par l'Etat japonais au nom de l'empereur rappelle trop de mauvais souvenirs aux Japonais qui s'y sont comportés comme les nazis en Yougoslavie...

## Hiro-Hito, une agonie soigneusement médiatisée

On ne pouvait regarder la télévision japonaise sans qu'à n'importe quel moment de la journée, l'une des sept chaînes ne nous assène le dernier commentaire sur l'état de santé de l'empereur. Le vocabulaire français est d'ailleurs impuissant à rendre la frénésie des communiqués, car on ne parle pas de Hiro-Hito : on nomme respectueusement « Sa majesté le souverain du ciel » (*Tennō heika* ; le nom même de Hiro-Hito est pratiquement inconnu de tout un chacun), on exhume un langage de politesse particulier tombé jusque-là en désuétude, on ne prononce surtout pas les termes qui ont trait à la mort, on n'envisage même pas cette éventualité sinon par des sous-entendus subtils.

Médaille d'argent de la propagande pour la télévision japonaise, toutes chaînes comprises, privées soi-disant indépendantes et ne se distinguant pas des publiques, car elles sont parvenues à monter la sauce de manière spectaculaire ! Le lendemain de l'hémorragie qui attaqua Hiro-Hito, ce n'étaient que deux ou trois papiers nostalgiques qui venaient faire quelques courbettes devant l'esplanade du palais impérial (plus loin, on ne pénètre pas, c'est interdit). Consciencieusement filmés et interviewés, ils ont donné le départ à une foule de plus en plus nombreuse. Un chef de bureau avisé fit descendre ses employés pour défilé, les autres entreprises suivirent. C'est pratique, le principal centre d'affaires de Tôkyô, Marunouchi, est situé juste à côté du palais. Un palais qui est loin d'être le « centre-ville », comme certains répètent à l'envie en reprenant l'apophorisme de Roland Barthes, puisqu'il est bien le siège suprême de l'autorité au Japon, la clef-de-voûte du système étatique, le cœur jumeau des bureaux voisins du capitalisme nippon triomphant. L'Agence impériale ouvrit des registres, les signatures affluèrent, les prières se multiplièrent.

## Prières et médecine

Si, après ça, la connaissance médicale des Japonais ne progresse pas, c'est à désespérer ! Téléspectateurs, auditeurs, lecteurs de journaux eurent droit à de savantes



explications sur « l'honorable souffrance corporelle » de Hiro-Hito, sur les méthodes utilisées, sur les transfusions, sur la chirurgie. Des dessins, des cartes, des discours. Heure après heure, voire quart d'heure après quart d'heure, et tous les jours, les flashs annonçaient une série cabalistique de chiffres qui n'avaient rien à voir avec les derniers records olympiques de Séoul, et tout avec le dernier bulletin de santé de « Sa majesté » (certains journalistes inconvenants mais fatigués laissaient dorénavant tomber le « Souverain du ciel »).

Pendant ce temps, il pleuvait à tout rompre sur la capitale, et rien n'était dit sur les centaines de clochers de Shinjuku qui avaient quelques problèmes à trouver un abri

## Peu de fausses notes dans le concert consensuel

Pas de fausses notes dans ce concert d'apitoiements ? Pour le moment, pas grand-chose. Il faut dire que le quadrillage policier est spectaculaire autour du palais impérial et que l'auto-censure fonctionne à plein. Tout cela au nom des menaces qu'adressent quelques groupuscules d'extrême droite (parfois assurés de relais officiels) à quiconque se lancerait dans le blasphème. Le jour fatidique de la mort, toute manifestation non officielle est d'ores et déjà interdite.

Médaille de bronze quand même pour la NHK, l'une des deux chaînes de télévision publique, qui se risqua à passer l'interview d'un jeune employé, pourtant bien cravaté et tout et tout, déclarant qu'il voyait en l'empereur un homme comme un autre, et qu'il ne se faisait pas plus de souci pour sa santé que pour celle de tous les malades. Oh ! rassurez-vous, cela ne prit pas plus de dix secondes, juste le temps d'imaginer que l'imprudent équipe de journalistes pourrait bien connaître les joies d'une mutation dans une lointaine et agréable province.

Rien, bien sûr, sur les groupes qui s'opposent traditionnellement à

l'empereur et qui, toutes catégories confondues, sont loin d'être une minorité (pacifistes, antimilitaristes, extrême gauche, chrétiens, parias, immigrés coréens, intellectuels, anarchistes).

Rien non plus sur l'ajournement de la visite de l'empereur prévue à Okinawa à l'automne de l'année dernière. Il faut dire que l'accueil s'annonçait plutôt brûlant dans cette île où le militarisme impérial japonais est loin d'avoir laissé de bons souvenirs (assimilation forcée, enrôlement coercitif, menaces collectives conduisant jusqu'à des « suicides » de masse, tactique de la terre brûlée). Ajourner alors officiellement annoncé pour cause de maladie (tiens déjà ?).

Rien encore sur l'affaire de ces fouilles archéologiques dans le département de Nara, une tombe impériale récemment découverte et précipitamment refermée, car les vestiges laissaient clairement entrevoir une origine coréenne de la dynastie impériale japonaise (ce qui ferait mauvais effet dans le système), menaçant ainsi de confirmer une hypothèse déjà formulée par d'autres recherches scientifiques.

Rien toujours sur la dégénérescence physiologique de Hiro-Hito, fruit de plusieurs siècles d'endogamie à l'intérieur de la tribu des aristocrates. La bourgeoisie japonaise aura au moins réussi la mission historique de sauver eugéniquement ce qui reste de la famille impériale en se mariant avec ses descendants.

## Le mythe impérial à l'extérieur du Japon

La presse occidentale relèverait-elle le défi et monterait-elle sur le podium de la lucidité journalistique ?

A lire certains quotidiens français, on peut déjà en douter. Le plus grave n'est pas d'annoncer que madame Mitterrand, de passage au Japon, eut « une pensée pour le peuple japonais dans ce moment difficile », mais de porter une analyse radicalement fautive

sur le système impérial japonais. Laissons aux Japonais déceuvés le soin de répéter à l'envi la phrase écrite dans la Constitution japonaise qu'ils ont apprise par cœur à l'école : « L'empereur est le symbole de l'Etat et de l'unité du peuple ». Laissons aux démocrates naïfs, Américains en tête, aux chrétiens en tout genre avides de capturer le pêché, de trouver le coupable du dernier conflit mondial et de le punir, aux autoritaires de tout poil l'obsession de déterminer dans quelle mesure Hiro-Hito est un criminel de guerre, comme si on pouvait par ailleurs mettre la responsabilité des camps de concentration soviétiques sur les seules épaules de Staline ou celle des campagnes anti-contraceptives au compte des uniques préoccupations éthico-sexuelles de Jean-Paul II.

## L'empereur, incarnation du principe d'autorité

L'empereur japonais est en effet bien plus qu'un symbole. C'est l'incarnation — dans le sens le plus strict du mot, car il ne s'agit pas d'un Dieu mais d'une personne — de l'autorité politique, sociale et culturelle étatique.

Culturelle : l'empereur est à l'origine (IV<sup>e</sup> siècle) un chef religieux qui accapare les divers cultes (à cet égard, il mériterait plutôt la traduction de « roi ») et qui s'approprie le pouvoir politique ; ce rôle religieux existe toujours.

Sociale : pendant l'édification étatico-nationale japonaise qui culmine au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'empereur est présenté à tous comme le père.

Politique : quelles que soient les fluctuations historiques, quels que soient les hauts et les bas du pouvoir temporel de l'empereur, les dirigeants politiques japonais viennent lui demander la légitimité, rechercher l'adoubement ; aujourd'hui encore, l'empereur intrône constitutionnellement toute session parlementaire, tout nouveau gouvernement, le chef de la Cour suprême, annonce officiellement les élections, crédite

les ambassadeurs. Bien sûr, ce n'est pas lui qui dirige effectivement le pays, bien qu'il possède une certaine puissance de pression. Mais il peut théoriquement refuser d'accomplir ces tâches et renverser le courant à son profit, ce qui s'est déjà vérifié dans l'histoire.

L'ambiguïté entre pouvoir et autorité est patente, puisque c'est Hiro-Hito lui-même qui décréta l'actuelle Constitution de 1947 par amendement de l'ancienne, qui remontait à 1889.

## L'empereur, un système bien ancré

L'empereur n'est ni dans le système ni à la tête du système, il est le système. Dans cette période de guerre économique mondiale, qui passe de plus en plus par une guerre culturelle masquant sournoisement des intérêts matériels et idéologiques, il importe plus que jamais aux dirigeants japonais de ne rien changer sur ce point, et d'y faire adhérer la masse des individus. Chose malheureusement facile tant est grande l'inertie des valeurs inculquées au cours des siècles. A tel point qu'en 1933, plusieurs membres du Comité central du Parti communiste japonais annoncèrent publiquement leur allégeance à l'empereur, entraînant un quart du parti dans ce « revirement » (*tenkō*) ! Il s'est même trouvé des théoriciens anarchistes réputés, comme Ishikawa Sanshirō (1876-1956) ou, surtout, Iwasa Sakutarō (1879-1967), pour adopter au cours de la guerre une position plus qu'ambiguë vis-à-vis du système impérial, au nom d'une communauté culturelle populaire.

En mille cinq cents ans d'histoire impériale, aucune tentative de régicide n'est enregistrée. Les deux seuls projets d'assassinat de l'empereur, et qui furent contemporains, ne furent que des complots montés de toutes pièces par le pouvoir et mis sur le dos des anarchistes, ce qui permit en 1911 d'exécuter, avec douze autres militants, l'anarchiste Kōtoku Shūsui (1871-1911), alors figure de proue d'un mouvement socialiste en plein essor.

Aujourd'hui, les partis socialistes et communistes siègent au Parlement et se plient aux exigences du protocole impérial. Pire, ils se taisent. La plupart des jeunes se foutent de l'empereur qu'ils affublent d'un sobriquet (*ten'chan* : « le petit roi »), mais ce sentiment n'atteint même pas le stade de la protestation.

Il reste encore beaucoup à faire au Japon sur le chemin des hommes et des femmes libres. Nous n'avons pourtant aucune leçon à donner. Commençons par nous débarrasser des curés, des pasteurs, des généraux, des présidents, du pape !

Philippe PELLETIER

